

# PROJET SPORTIF FÉDÉRAL 2025



Fédération Française de  
**PENTATHLON** MODERNE

AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



# JOËL BOUZOU

**Président de la FFPM,**  
*Élu pour l'Olympiade 2024 / 2028*

Cher.e.s Président.e.s,  
Cher.e.s licencié.e.s,

L'année 2024 a marqué un tournant dans l'histoire de notre discipline en France, avec cette magnifique médaille d'argent remportée aux Jeux Olympiques de Paris. Cette performance illustre le talent de nos athlètes, l'engagement de nos entraîneurs et la dynamique exceptionnelle qui anime notre fédération. Mais elle est aussi un appel à aller encore plus loin.

L'horizon 2025 s'ouvre devant nous avec de nouvelles ambitions et des projets structurants pour faire rayonner le Pentathlon Moderne. La récente intégration de la course d'obstacles dans notre discipline redéfinit notre sport et lui apporte une dimension spectaculaire et accessible qui séduit déjà de nouveaux publics.

La pyramide des différents formats de pratique de l'UIPM représente une formidable opportunité pour développer toutes les facettes du Pentathlon Moderne, en permettant une progression adaptée à chaque pratiquant, des jeunes débutants aux champions confirmés. Plus que jamais, nous voulons montrer que le Pentathlon Moderne est un sport ouvert à toutes et tous.

Pour poursuivre cette dynamique, nous avons défini plusieurs axes prioritaires. La féminisation du Pentathlon Moderne sera une de nos préoccupations majeures. Nous allons également renforcer notre engagement en faveur du handisport et de l'inclusion des personnes éloignées de la pratique sportive. Le développement du maillage territorial sera au cœur de notre stratégie, avec une volonté affirmée d'étendre la pratique du Pentathlon Moderne sur tout le territoire métropolitain et ultramarin. Pour y parvenir, nous mettrons un accent particulier sur la formation de nos éducateurs et entraîneurs. Cette montée en compétence sera essentielle pour préparer l'Olympiade et bâtir un projet fédéral ambitieux et durable.

Ces orientations seront portées par le comité directeur de la FFPM dans une démarche participative et proactive. Notre ambition est claire, viser l'excellence et préparer dès aujourd'hui le chemin vers l'Or Olympique en 2028. Mais au-delà de la performance, nous voulons surtout faire du Pentathlon Moderne un sport qui rassemble, inspire et donne à chacun, où qu'il soit, la possibilité de s'épanouir à travers cette discipline unique.

Je vous souhaite une excellente campagne 2025!

Bien cordialement,

Joël BOUZOU



Introduction.....	4
Objectifs stratégiques 2025.....	4
Le Pentathlon Moderne.....	5
La FFPM.....	7
Ses missions.....	7
Leviers du changement.....	8
Renforcement des activités associatives et des pratiques sportives.....	9
Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération .....	10
Réseaux territoriaux .....	10
Politique et stratégie de professionnalisation / emploi / formation / diplôme.....	11
Statuts juridiques des membres.....	14
Typologie des clubs et leurs évolutions de 2016 à 2025.....	15
Tableau de croissance des CRPM de 22/23 à 2025.....	16
Carte de France interactive des clubs ayant accès à un parcours d'Obstacle.....	17
SWOT FFPM.....	18
Présentation de l'ambition fédérale.....	19
Éléments issus de l'état des lieux.....	20
Les territoires et leurs priorités.....	21
Ingénierie.....	22
Stratégie.....	23
Budget.....	24
Compositions des différentes commissions.....	24
Levier d'actions.....	25
Annexes.....	37
• Annexe 1 : Carte des clubs.....	38
• Annexe 2 : Clés de répartition territoriale.....	39
• Annexe 3 : Clés de répartition.....	41
• Annexe 4 : Catalogue des actions .....	42
• Annexe 5 : Classement des clubs par licenciés.....	44
• Annexe 6 : Statistiques.....	45



La Fédération Française de Pentathlon Moderne (FFPM) poursuit sa dynamique de développement pour l'année 2025, en s'appuyant sur les acquis de la campagne PSF 2024 et les enseignements tirés de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024. Forts de l'élan généré par cet événement, les Clubs et Comités doivent saisir cette opportunité pour renforcer l'attractivité du Pentathlon Moderne sur l'ensemble du territoire.

L'année 2024 a permis de poser les bases d'un nouveau modèle de développement intégrant la course d'obstacles et une stratégie renforcée autour de la féminisation, de l'inclusion et du parapentathlon. La dynamique enclenchée par les JO de Paris 2024 a offert une visibilité accrue à notre discipline, qu'il convient d'ancrer durablement au sein des territoires. La mise en œuvre de projets structurants et pérennes est essentielle pour consolider les acquis et répondre aux nouvelles attentes des licenciés.

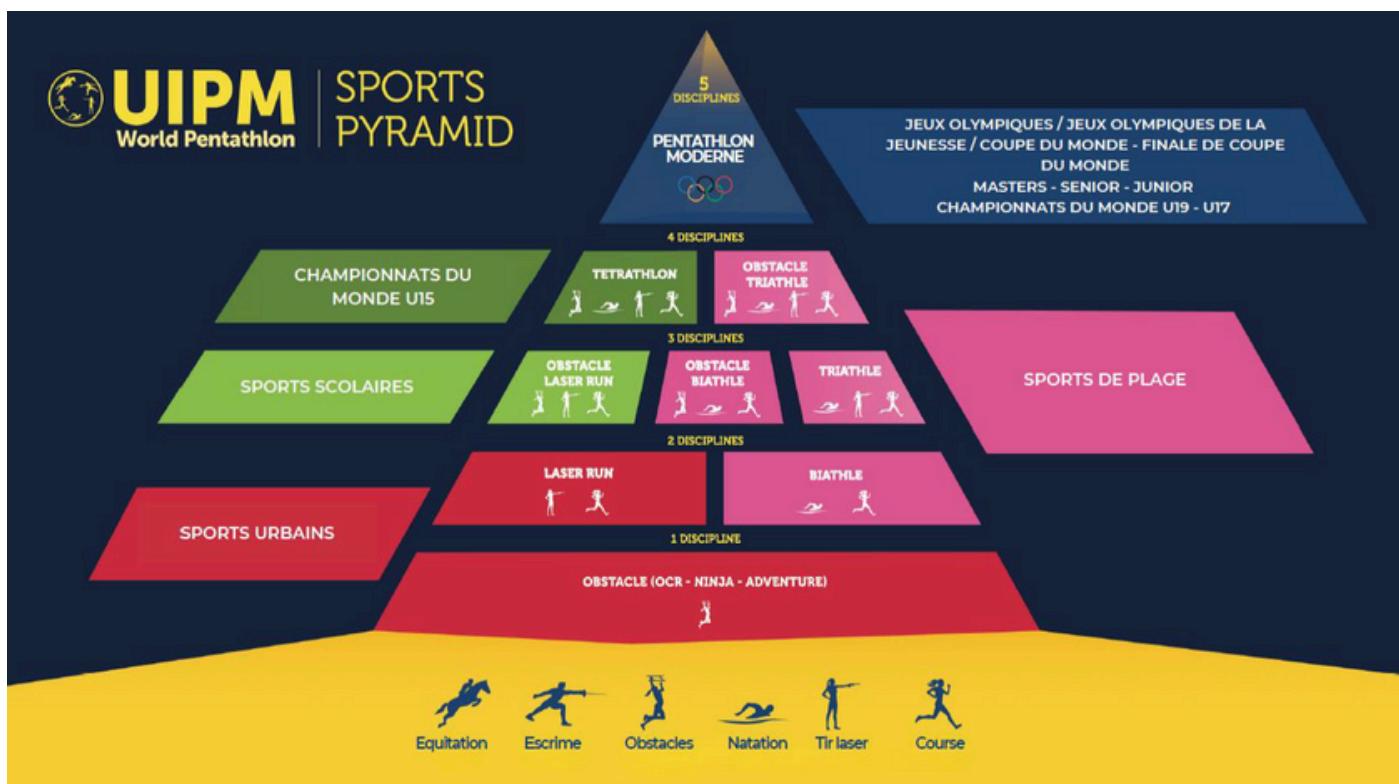
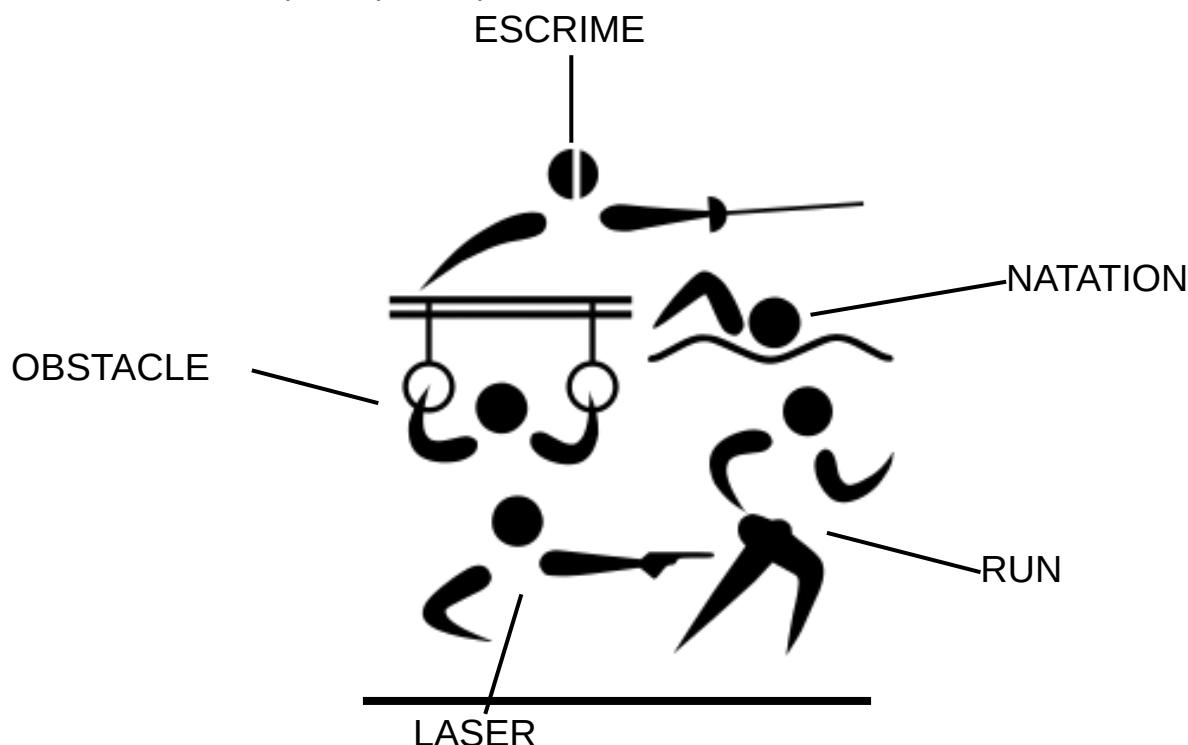
## Objectifs Stratégiques 2025

- 1** Renforcer la visibilité et l'attractivité du Pentathlon Moderne après les JO 2024, en consolidant les actions de promotion nationale et régionale.
- 2** Développer la pratique des jeunes et consolider les clubs formateurs, en multipliant les stages et les animations découvertes dans les zones prioritaires.
- 3** Promouvoir la féminisation des pratiques sportives, avec des projets ciblés pour encourager la participation féminine dès le plus jeune âge.
- 4** Favoriser l'inclusion via le paraPentathlon et le sport pour tous, avec des dispositifs d'accessibilité renforcée.
- 5** Maintenir l'élan autour de la nouvelle pratique de la course d'obstacles, en la rendant plus accessible et en favorisant sa diffusion dans les clubs.
- 6** Renforcer l'encadrement technique et la formation des éducateurs, juges et arbitres pour garantir la qualité des pratiques sportives.
- 7** Poursuivre la structuration territoriale pour consolider le réseau des clubs et comités, en veillant à l'harmonisation des pratiques et des standards d'encadrement.
- 8** Point sur les zones blanches + ultras marins & corse



## Évolution du Pentathlon Moderne

- Première année avec la nouvelle discipline : la Course d'Obstacle
- Voici désormais les 5 sports qui composent le Pentathlon Moderne



La FFPM s'appuiera sur cette nouvelle Pyramide des Pratiques proposée par l'UIPM, incluant l'obstacle.



## Des pratiques annexes

- Le **Laser-Run Fauteuil** pour les personnes à mobilité réduite
- **Penta'Scol** : remplacer l'équitation par la trottinette
- Le **Laser Run longue distance**, proposé dans les compétitions nationales (4x1600m de course)
- **DÉFI 5** : les 5h de Laser Run par équipe de 5 personnes
- **Pentathlon Historique** : Cette nouvelle pratique regroupe 5 disciplines issus de recherche en histoire du sport : saut en longueur avec haltères, lancer du disque de bronze, lancer du javelot avec propulseur, course en armes et duel à l'épée longue médiévale.

## Les contraintes liées à la mise en oeuvre des pratiques

Les clubs de Pentathlon Moderne font face à des défis dans l'organisation de leurs activités, nécessitant des accords avec les collectivités territoriales pour l'accès aux installations n'en ayant pas sur leur fond propre. Un nouveau défi pour les clubs : la mise en œuvre du parcours d'obstacles, un investissement pour plusieurs années qui pourra être mutualisé dans le cadre d'animation et d'accès à la pratique sportive.

## Les lieux de pratique et équipements

Le Pentathlon Moderne nécessite les équipements sportifs suivants (cf. ci-dessous).

La spécificité de notre sport fait que pour la pratique de certaines disciplines, il faut nécessairement contracter des accords afin de pouvoir accéder ou partager des installations. Le Pentathlon Moderne et certaines de ses disciplines peuvent se pratiquer en extérieur ou en milieu naturel, tel que le combiné Laser Run, le Triathle et le Biathle.

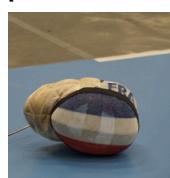
Piscine



Stade pour la pratique du combiné Laser Run



Salle spécifique pour l'escrime

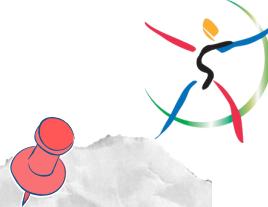


Parcours d'obstacles indoor et outdoor



Centre de tir laser extérieur et intérieur





Le Pentathlon Moderne est au programme des Jeux Olympiques depuis 1912. Il a été introduit par le Baron Pierre de Coubertin.

La FFPM est l'instance dirigeante du pentathlon moderne en France. Créée en 2002, elle est membre de la Union Internationale de Pentathlon Moderne (UIPM) et fait partie de l'écosystème du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Son rôle principal est d'organiser, développer et promouvoir cette discipline en France, tout en accompagnant les athlètes de tous niveaux, du débutant au sportif de haut niveau.



75/77 Rue du Père Corentin, 75014 Paris.

## Ses missions

### Le développement du sport

La fédération s'efforce de rendre le pentathlon moderne accessible à tous, en organisant des événements de promotion et des stages pour les jeunes. Elle soutient également les clubs et les structures de formation.

Elle organise des compétitions nationales, régionales et départementales via ses comités. Elle met en œuvre les sélections pour les compétitions internationales, telle que Championnats du Monde, les Coupes du Monde et les Jeux Olympiques.

### Planification et organisation des compétitions

### L'accompagnement des athlètes vers la Haute Performance

La FFPM accompagne les pentathlètes français dans leur préparation en vue des grandes échéances internationales, en particulier les Jeux Olympiques. Elle met en œuvre les programmes d'accès vers la filière Haut Niveau intégrés dans son programme de performance fédérale.

# Leviers du Changement

Ces idées seront développées de manière plus concrète dans la partie "leviers d'actions" pages 22 à 34



1

## La nouvelle discipline : l'obstacle

Le développement de la discipline de l'obstacle représente un levier majeur pour élargir l'offre sportive tout en attirant de nouveaux publics.

- Développer les infrastructures
- Formation et développement des compétences sportives et des entraîneurs
- Nouveau format de pratique compétitive (pyramide UIPM)

2

## L'optimisation des pratiques existantes

L'optimisation des pratiques sportives déjà existantes permet de moderniser l'offre et d'améliorer la qualité de l'encadrement et de la pratique, pour rendre les activités plus accessibles et attractives.

- Formation continue des encadrants
- Formation continue des juges et arbitres
- Valorisation des bénévoles
- Valorisation des pratiques

3

## Les personnes éloignées de la pratique

### LA FEMINISATION

- Promotion de modèle féminin
- Encouragement à la pratique féminine à tout âge
- Lutter contre les stéréotypes de genre dans le sport
- Formation et webinaire sur le sport féminin

### LE PARAPENTATHLON

- Structuration de la pratique
- Formation des encadrants
- Rendre accessible les infrastructures
- Valoriser et médiatiser le Parapentathlon pour augmenter sa popularité

### LE SPORT SANTE

- Rendre la pratique du sport santé accessible à tous
- Formation sport santé des éducateurs sportifs
- Développer le sport sur ordonnance
- Sensibiliser sur le sport comme facteur de prévention

### LES QPV ET ZRR

- Favoriser l'accès aux infrastructures sportives
- Promouvoir la pratique sportive chez les jeunes
- Favoriser la mixité sociale et l'égalité d'accès au sport
- Lutter contre toutes les violences et discriminations

Ces leviers de changement seront déployés en s'appuyant sur la structure progressive de la pyramide de l'UIPM, qui permet de développer une approche cohérente et structurée de la pratique sportive à tous les niveaux. En parallèle, les actions seront également alignées avec les politiques publiques existantes, garantissant ainsi une coordination optimale avec les initiatives gouvernementales visant à renforcer l'inclusion et l'accessibilité du sport pour tous, notamment pour les personnes en situation de handicap. Cette synergie entre les stratégies fédérales et les orientations publiques permettra de maximiser l'impact des actions et d'assurer une évolution durable et équitable du paysage sportif.

# Renforcement des activités associatives et des pratiques sportives



## Éducation

Aide au développement de cycles de Laser Run en école primaire, collège et lycée.

## Partenariat UNSS

18246 jeunes pratiquent le Laser Run dans 221 établissements sur l'année 2023/ 2024

## Entreprises

Initiations et animations au sein des entreprises :

- politique RSE
- Team building

## Féminisation

Développement de la pratique pour les jeunes filles et les femmes.

## Enseignement supérieur

Valorisation du pentathlon dans les Universités, contractualisation de conventions partenariales

## Master

Optimiser la pratique Master et favoriser la visibilité

## Parapenthlon

Ouverture du Laser Run Fauteuil dans toutes les compétitions de niveau départemental à national  
Développement du paratriathlon  
Développement du parapentathlon sur l'olympiade ( accès à l'escrime, recherche sur l'obstacle)

## Découverte/Sport pour tous

Initiations et animations sur des événements grands publics, dans d'autres clubs de sports (escrime, natation...)  
Initiations auprès des personnes les plus éloignées de la pratique  
Initiations auprès des séniors en institut spécialisé

## Compétition

Diversification des formats de compétitions suivant les différents types de pratiques, introduction de la Course d'Obstacles

## Bénévolat

Valorisation du bénévolat

## Découverte

La nouvelle 5ème discipline au cœur des régions : la Course d'Obstacles  
Portes ouvertes dans les clubs  
Journée thématique : "invite ton/ta meilleur.e ami.e"

## Développement durable

Sensibilisation aux notions de Développement Durable dans la pratique sportive  
Labellisation  
Développement Durable des compétitions FFPM

# Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération



Services offerts par la Fédération, propices au développement des pratiques

Dotation de matériel CRPM FFPM à la création d'un nouveau club.

Aide financière lors de la première affiliation d'un nouveau club.

Communication sur le site internet de la Fédération des actions de promotion mises en œuvre par les clubs CRPM et CDPM, ainsi que sur la newsletter mensuelle.

Accompagnement technique sur l'achat du matériel spécifique

## Réseaux Territoriaux

(MISSIONS, RÔLES ET ORGANISATION DE CHAQUE COMPOSANTE)

### COMITE REGIONAL DE PENTATHLON MODERNE

Représente la FFPM au niveau régional.

Met en œuvre le projet fédéral à l'échelon régional.

Crée un projet de Territoire ainsi que des partenariats régionaux.

Soutien les partenariats nationaux au niveau régional.

Crée ses propres réseaux institutionnels et privés

#### Ses missions :

Organiser les compétitions

Développer la pratique du Pentathlon Moderne

Créer des comités départementaux

Créer de nouveaux clubs

Former des techniciens, juges et arbitres

Développer l'accès au Haut Niveau

### COMITE DEPARTEMENTAL DE PENTATHLON MODERNE

Représente la FFPM au niveau départemental

Met en œuvre le projet régional ainsi que le projet fédéral à l'échelon départemental.

Assure la pratique du Pentathlon Moderne.

Défend les intérêts moraux et matériels.

Crée un projet de développement territorial et des partenariats départementaux.

#### Ses missions :

Organiser des compétitions départementales

Aider à l'organisation de Championnats régionaux

Animer les formes de pratiques du Pentathlon

Accompagner et soutenir les clubs

Accompagner la création de clubs sur son territoire.

### CLUB

Représente la FFPM au plan local.

Fait respecter l'éthique et la déontologie du Pentathlon.

Met en œuvre le projet Départemental.

Assure la sécurité des pratiquants et la pérennité de la structure.

#### Ses missions :

Structurer la pratique au sein du club

Permettre l'accès de tous les publics

Mettre en œuvre toutes les formes de pratiques

Participer aux actions départementales et régionales organisées par les CRPM et CDPM

# Politique et stratégie de professionnalisation / emploi / formation / diplôme



Le Maillage Territorial voulu par la FFPM pour cette nouvelle Olympiade nécessite la mise en oeuvre d'une politique et stratégie de professionnalisation forte permettant un développement fort et s'appuyant sur la pyramide des pratiques de l'UIPM.

Une politique soutenant les projets des CRPM et CDPM dans l'accompagnement à la création de nouveaux clubs.

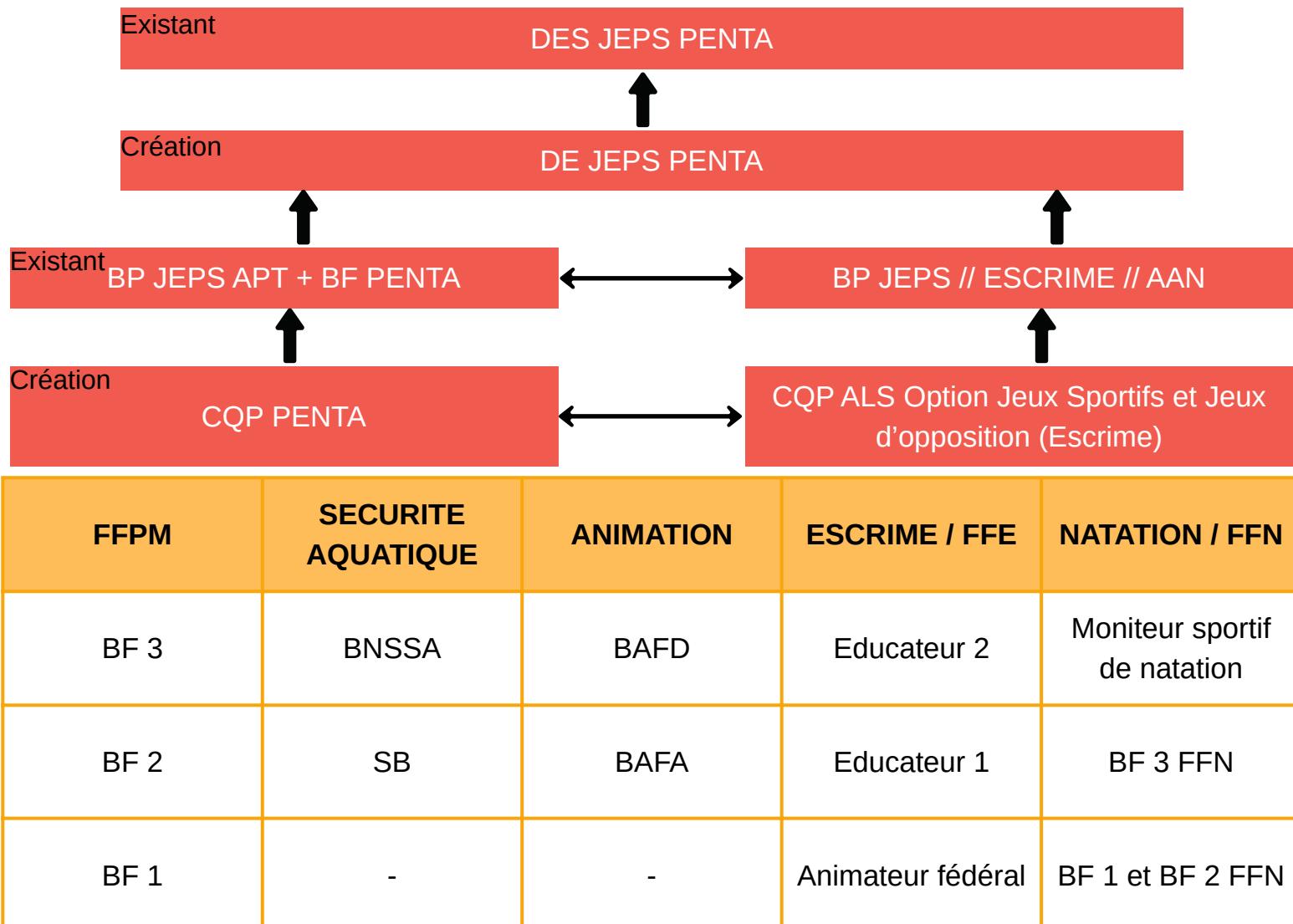
## → Politique qui devra être soutenue au niveau des PST.

La FFPM se doit de mettre en oeuvre une stratégie à plusieurs niveaux :

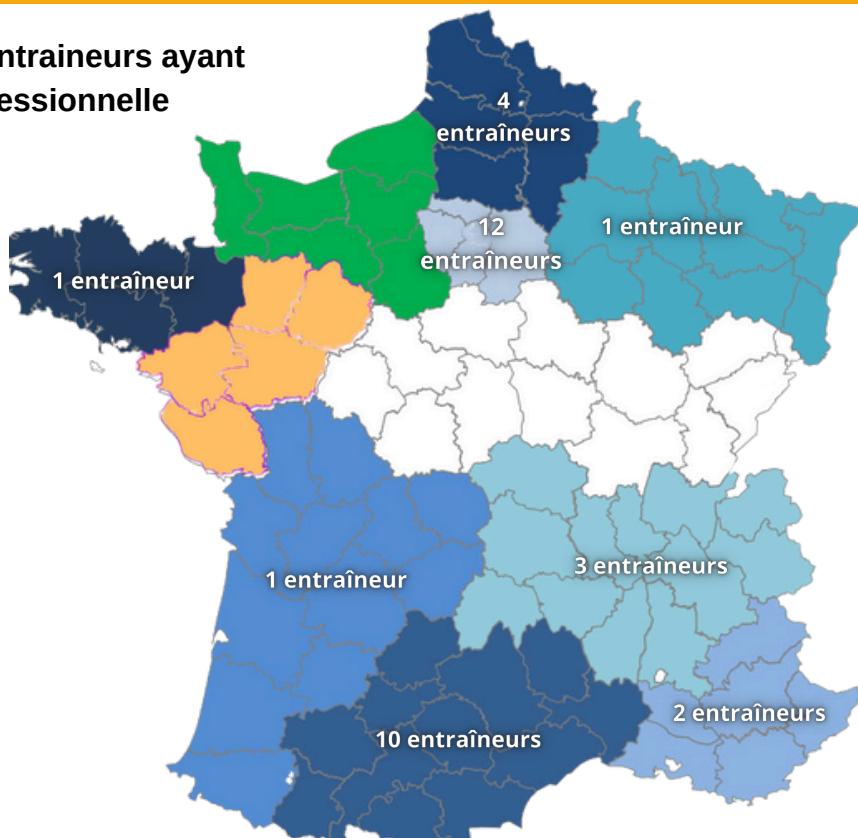
- 1** S'appuyer sur les éducateurs sportifs ayant une carte professionnelle pour assurer un tutorat d'expérience et créer des référents emploi/formation dans toutes les régions.
- 2** Mettre en oeuvre un suivi des cohortes de BF1, BF2 ET BF3 pour les accompagner dans un parcours de professionnalisation et qu'ils deviennent des Ambassadeurs et ouvrent des nouveaux clubs.
- 3** Renforcer les partenariats avec les Organismes de Formations ("OF") mettant déjà en oeuvre des "BP JEPS APT" proposant l'option BF1.
- 4** Créer de nouveaux partenariats avec des "OF" dans les régions non actives sur l'association BP JEPS APT et BF1.
- 5** Contractualiser un partenariat avec le "CNFPT" afin de proposer des formations BF1 et BF2 à tous les ETAPS afin de créer de nouveaux clubs.
- 6** Renforcer les liens avec l'UNSS au sein de la CMN afin d'accompagner les enseignants STAPS qui souhaiteraient créer des clubs en milieu associatif.
- 7** Mise en place d'un groupe de travail au sein du Comité Directeur Fédéral afin de créer un CQP Pentathlon en s'appuyant sur le COSMOS.  
→ Ce qui permettrait d'avoir un socle pour pérenniser la base de notre professionnalisation.
- 8** Renforcer les liens avec le CIAA donc la FFPM est membre pour permettre à tous nos encadrants d'aller chercher les diplômes suivants : SB/BNSSA/BPJEPS AAN.
- 9** Création sur la période 2026-2028 d'un DE JEPS Pentathlon Moderne.
- 10** Tableau "Stratégie et opportunité" de professionnalisation des éducateurs et entraîneurs au sein de la FFPM.
  - des partenariats avec la FFN et la FFE peuvent être envisagés sur les formations.
  - la richesse de pratiques que propose le Pentathlon Moderne permet des parcours de formation et de professionnalisation innovants.

# Politique et stratégie de professionnalisation / emploi / formation / diplôme

La DTN pourra accompagner les CRPM pour créer des parcours spécifiques et atypiques en fonction des personnes



Cartographie des entraîneurs ayant une carte professionnelle



La FFPM a, en Janvier 2020, transformé ses diplômes fédéraux pour mieux répondre aux besoins du terrain, au développement des pratiques, à la création de nouveaux clubs.

Trois niveaux de diplômes :

**BF1 ; Animateur de club « Laser Run »**

**BF2 : Initiateur de club « Triathle et Laser Run »**

**BF3 : Educateur de club « Tetrathlon », Escrime, Natation et Laser Run.**

La FFPM, par une politique soutenue, souhaite augmenter ses ressources humaines afin de pouvoir créer des clubs et les pérenniser.

Elle propose en partenariat avec l'INSEP la mise en oeuvre du DES JEPS Pentathlon Moderne, pour les entraîneurs dédiés à la filière d'accès Haut Niveau et à la Haute Performance. Une nouvelle promotion devrait voir le jour, sur la saison 2025/2026.

Afin de soutenir le déploiement du Laser Run sur le territoire grâce à son partenariat avec l'UNSS, la FFPM participe à des journées de formation au profit des enseignants STAPS.

Les Comités Régionaux et Départementaux mettent en œuvre des informations et formations pour les ETAPS dans leur partenariat avec les différentes EPCI.

Un partenariat a été créé avec ALM formation dans les Hauts de France associant BF1 et BP JEPS APT. Le prochain objectif est d'intégrer le BF2 au BP JEPS AAN.

# Statuts juridiques des membres



## Niveau National

### Président FFPM

M. Joël Bouzou

**Bureau directeur :** constitué de

**Comité directeur :** constitué de

- deux vices président.e.s
- un.e secrétaire général.e
- un.e trésorier.ère
- un membre
- deux représentant.e.s des athlètes de haut niveau

20 personnes élues lors de l'AG élective sur la liste du président de la FFPM

## Niveau Régional

## Niveau Départemental

## Niveau Local (clubs)

Les membres regroupent les différents CDPM et les clubs affiliés.

Les membres regroupent les clubs situés sur le territoire désigné.

Les membres désignent le Bureau Directeur constitué d'un.e président.e, d'un.e secrétaire général.e et d'un.e trésorier.ère

### Les différents types de membres :

Membres d'honneur

Titre décerné aux personnes qui rendent ou ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont dispensés de cotisation.

Actuellement 2 présidents d'honneur

Membres bienfaiteurs

Titre accordé aux personnes qui, par une souscription annuelle, contribuent à la prospérité de l'association.

Membres actifs

Titre accordé aux personnes qui ont pris l'engagement de participer, comme dirigeants ou pratiquants, aux activités de l'association et de verser une cotisation annuelle.

# Typologie des clubs et leurs évolutions de 2016 à 2025



Saison	Nombre de clubs	Nombre de licenciés	Nombre moyen de licenciés par club	Taux de croissance : nombre de licenciés par club
2016/2017	39	1911	49	/
2017/2018	48	2020	42	-16,67%
2018/2019	52	2060	39	-7%
2019/2020	55	2341	42	+7,6%
2020/2021 (COVID 19)	56	2072	37	-11,9%
2021/2022	61	2749	45	+13,51%
2022/2023	60	2623	44	-2,22%
2023/2024	63	2481	39	-12,82%
2024/2025 (à la date du 26/03/2025)	67	2668	40	+2,56%

Depuis la saison 2016/2017, le nombre de clubs n'a cessé d'augmenter, malgré un ralentissement lié à la crise du Covid 19.

Cette pandémie a fait chuter de manière notable le nombre de licenciés lors de la saison 2020/2021 (2072 licenciés). Il est à noter que le nombre de licenciés est de nouveau en croissance grâce à la dynamique mise en oeuvre dans les clubs et soutenue par les CRPM & CDPM, puisqu'il a été finalisé à 2749 au 31 août 2022.

## Classification des clubs 2024/2025 :

- C1 : + de 300 licencié.e.s, 1 club
- C2 : de 101 à 300 licencié.e.s, 2 clubs
- C3 : de 40 à 100 licencié.e.s, 15 clubs
- C4 : de 20 à 39 licencié.e.s, 20 clubs
- C5 : moins de 20 licencié.e.s, 28 clubs

Un tableau de classification des clubs par région est joint en Annexe .

Il permettra aux commissions régionales de se positionner au regard des enveloppes fléchées.

# Tableau de Croissance des CRPM de 22/23 à 2025

	2022/2023	2023/2024	2024/2025 (au 10/02/2025)	Évolution depuis 2022/2023
<b>Île-de-France</b>	17 clubs	17	18	+1 (+5%)
	836 licenciés	865	859	+23 (+3%)
<b>Occitanie</b>	15 clubs	14	15	-
	893 licenciés	903	852	-41 (-5%)
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	7 clubs	9	11	+4 (+57%)
	123 licenciés	149	203	+80 (+65%)
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	8 clubs	8	8	-
	301 licenciés	259	183	-118 (-39%)
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	5 clubs	6	6	+1 (+20%)
	114 licenciés	143	135	+21 (+18%)
<b>Hauts-de-France</b>	4 clubs	4	4	-
	209 licenciés	254	119	-90 (-43%)
<b>Bretagne</b>	2 clubs	3	2	-
	101 licenciés	98	97	-4 (-4%)
<b>Grand Est</b>	1 clubs	1	1	-
	29 licenciés	31	29	-
<b>Normandie</b>	1 clubs	1	1	-
	17 licenciés	24	14	-3 (-18%)
<b>Pays de la Loire</b>	0 clubs	0	1	-
	0 licenciés	0	4	-



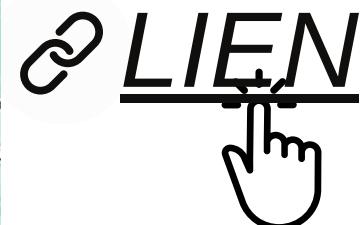
# Carte de France interactive des clubs ayant accès à un parcours d'Obstacle

Au sein de cette carte sont recensés l'ensemble des clubs de Pentathlon Moderne en France ayant répondu au Google Form envoyé par la FFPM en Mars 2025.

En rouge : les clubs ayant accès à un parcours d'obstacle.

En bleu : les clubs n'ayant pas accès à un parcours d'obstacle.

Cette carte est **manipulable** comme une carte Google Maps classique : il est possible de **zoomer**, se **déplacer**, et même de **cliquer** sur les différents points. Cela permet d'avoir des **informations** sur le club et notamment les **détails** de son **accès** au parcours d'obstacle. (+ nom, adresse, contact)





## FORCES

- Impact positif des **JOP 2024**
- Le **Laser Run** pouvant servir de porte d'entrée vers le Pentathlon Moderne
- Développement de **compétences** et des qualités, transférables sur les apprentissages scolaires
- **Public cible** : des enfants aux adultes
- **Prix de la licence accessible**
- Bonne **structuration** et detection du haut niveau
- **Possibilités infinies** de déclinaison du Laser-Run

## OPPORTUNITÉS

- **Outiliser et former** : vidéos sur le site de la FFPM, des aides clés en main, contenus réservés aux formations de la FFPM
- Amener les **licenciés UNSS** sur nos compétitions et dans nos clubs en s'alignant sur leurs formats
- Amener les **enseignants d'EPS** à devenir entraîneur de club
- L'accès au **matériel LR** : prêt/louer, concevoir son propre matériel, Matériel Décathlon ?
- Un **Laser Run Beach Tour**
- Développer les **revenus** de la FFPM : sport d'entreprise, conventions avec les athlètes, partenariat police, augmentation prix des licences ?
- La **course d'obstacles** : discipline hybride, pas de fédération d'obstacle (possible appropriation de l'image), utilisation des parcours de santé
- Message véhiculé / **image** de la FFPM : aspect santé, valeurs éducatives, communication via journaux locaux, influenceurs, filmer nos événements
- Les structures : implantation dans les communes, les "Penta'zones", Buisness plan de la FFPM Décisions
- La "**protection des athlètes**": s'engager auprès de l'association "rebond"

## FAIBLESSES

- Manque d'**éducateurs sportif** formés
- Manque de **visibilité** du pentathlon , en communication, disparité territoriale.
- Nombre de **licenciés** mesuré
- Manque de **communication** et utilisation des compétences présentes - échange de bonnes pratiques.
- Trop de dépendance **financière** vis à vis de l'état
- Dépendance à **l'olympisme** - Obligation de résultats sur le haut niveau
- Ne pas assez mettre les autres **disciplines** du penta en avant, manque de capitalisation
- Manque de **suivi** des cohortes exemple laser run
- **UNSS**
- Manque de **liaison** entre les différentes pratiques et les représentations d'image , comment montrer que le Laser Run fait partie du Pentathlon Moderne
- Manque d'optimisation des orientation de la **commission mixte nationale UNSS-FFPM laser run**
- Manque de **contact** et de lien direct avec les enseignants EPS
- Manque de **parcours d'obstacle** sur le territoire.
- Pas de **parcours français** pour mettre en oeuvre une démarche d'éducation à l'obstacle

## MENACES

- **Décisions externes**: UIPM/géopolitique (mauvaises orientations prises par PM ou impact financier)
- **Financement** : baisse du budget / incertitudes des financements, cout des équipements PM
- **Identité** du PM: Absorption par une autre fédération, Perte de l'olympisme, vol d'idées
- **Ressources Humaines** formations et prises de responsabilités
- **Visibilité** du PM – moyens, subventions, RH : Grands événements, Communication/ couverture médias, Manque de locaux/lieux pour organiser des événements internationaux



Le « Projet Sportif Fédéral 2025 » validé par le Bureau Directeur de la FFPM, ainsi que par l'Agence Nationale du Sport traduit les priorités et orientations stratégiques de la FFPM afin d'atteindre les objectifs fixés par la note d'orientation de l'ANS.

L'ambition de la Fédération Française de Pentathlon Moderne (FFPM) pour 2025 repose sur trois piliers fondamentaux :

## Consolidation de la dynamique post-JO Paris 2024

- Exploitation de l'élan médiatique et de l'intérêt du public généré par les Jeux Olympiques.
- Augmentation de la participation aux compétitions grâce à la promotion et aux actions locales.
- Développement de partenariats institutionnels et privés pour assurer un financement durable.

## Développement territorial et structuration des clubs

- Création de nouveaux clubs afin de s'implanter dans d'autres départements.
- Création de nouveaux CRPM/CDPM pour renforcer la structuration locale.
- Soutien spécifique aux clubs en difficulté ou en zones blanches.
- Création de clubs en Corse et dans les départements Ultramarins

## Accessibilité et diversification des pratiques

- Augmentation du nombre de licenciés d'ici fin 2025.
- Développement de la Course d'Obstacles avec des stages et des journées découvertes programmées et accompagnement de la création de site spécifique.
- Renforcement de la pratique féminine et du paraPentathlon avec des actions dédiées.



## 1. Besoins identifiés :

- Fidélisation des licenciés et des clubs
  - Augmentation de la durée moyenne de fidélisation des licenciés.
  - Soutien logistique et administratif accru aux clubs pour assurer leur pérennité.
- Formation des encadrants et développement des clubs
  - Formation de nouveaux éducateurs en 2025.
  - Organisation de sessions de formation BF1/BF2/BF3 réparties sur le territoire.
- Formation des juges et arbitres
  - Chaque club doit fournir des arbitres pour les compétitions (exemple : 1 arbitre pour 5 compétiteurs)
  - 2025-2026 : signature d'un partenariat avec la FFE pour l'arbitrage de l'escrime.
- Optimisation des infrastructures et partenariats
  - Augmentation du nombre de partenariats avec les collectivités locales.
  - Acquisition et installation de parcours d'obstacles mutualisés entre clubs.
- Promotion des disciplines émergentes
  - Organisation d'événements novateurs.
  - Organisation de journées d'initiation au Laser Run et Pentathlon Historique.

## 2. Offres de pratiques renforcées :

- Laser Run : Augmentation du nombre d'événements régionaux.
- Triathle et Tetrathlon : Création de nouveaux circuits compétitifs.
- Course d'Obstacles : Ajout systématique dans toutes les compétitions nationales U15 et plus.
- Pentathlon Historique : Expérimentation dans des nouvelles régions.



## Objectifs territoriaux 2025

### Expansion du maillage territorial

- Présence dans les 12 régions métropolitaines et 1 territoire Ultramarin.
- Création de nouveaux clubs dans des zones actuellement non couvertes.
- Mise en place d'un plan spécifique pour la création de clubs Ultramarins.

### Soutien aux CRPM et CDPM existants

- Subvention dédiée pour la structuration des comités.
- Appui logistique pour les CRPM en développement (Normandie, Grand Est, Bretagne).
- Favoriser l'émergence de nouveaux CDPM pour une meilleure répartition territoriale.
- Etre en capacité d'aller chercher des subventions auprès des acteurs départementaux et régionaux

### Développement des infrastructures locales

- Sécurisation et amélioration des équipements existants dans certains clubs ciblés.
- Renforcement des installations pour le Laser Run et la Course d'Obstacle.

## Liste des départements par région :

**CRPM Nouvelle Aquitaine** : le 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86, 87

**CRPM Occitanie** : le 09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82

**CRPM IDF** : le 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

**CRPM PACA** : le 04, 05, 06, 13, 83, 84

**CRPM Hauts-de-France** : le 02, 59, 60, 62, 80

**CRPM Bretagne** : le 22, 29, 35, 56

**CRPM AURA** : le 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74



La FFPM continuera de construire son ingénierie sur des axes majeurs, tout en les adaptant aux nouveaux défis :

**1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée.**

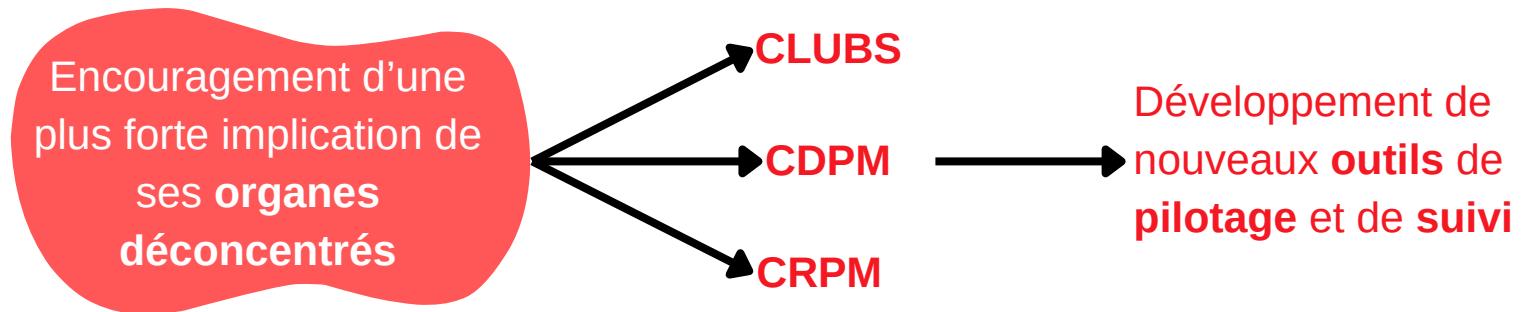
**2 : Rendre accessible le Laser Run et les nouvelles pratiques à toutes et tous.**

**3 : Promouvoir la santé par le Pentathlon Moderne sous toutes ses formes de pratique.**

**4 : Accession au sport de Haut Niveau.**



## Pour optimiser la stratégie :



Pour cette nouvelle campagne PSF, la FFPM souhaite que ses structures s'inscrivent réellement dans une démarche projet à **court** et **moyen terme**, en tenant compte des évolutions de la société et des attentes des pratiquants. La **cohérence** et la **pérennité** des actions seront des critères essentiels. Les **CRPM** devront jouer un **rôle central** dans la mise en œuvre des actions, en lien avec les collectivités territoriales et l'ensemble des institutions. De **nouveaux publics** seront à conquérir, notamment les publics **éloignés** de la pratique sportive et les publics en **situation de vulnérabilité**.

Pour cela, la FFPM adaptera son dispositif de répartition des **subventions**, en tenant compte des **priorités** et des **orientations** de **l'ANS**, et en veillant à une répartition **équitable** et **transparente** des ressources. Une attention particulière sera portée à l'évaluation des **actions** et à la mesure de leur **impact**, afin d'ajuster la stratégie en fonction des résultats.

La FFPM mettra en place une **communication** adaptée en direction de ses organes déconcentrés et de ses partenaires, afin de lancer la campagne PSF 2025 et de mobiliser l'ensemble des **acteurs** autour des **objectifs** fédéraux. La Direction Technique Nationale sera chargée de la **mise en œuvre** et de l'**accompagnement** du PSF/FFPM 2025, en s'appuyant sur des outils numériques et des méthodes innovantes.



## Budget Prévisionnel :

- Enveloppe globale : 107 000€
- Répartition :
  - Pratique des jeunes : 12% = 12 840€
  - Féminisation : 20% = 21 400
  - Formation des éducateurs, arbitres, dirigeants : 12% = 12 840€
  - Filière d'accès au Haut Niveau : 10% = 10 700€
  - Nouvelle pratique (Course d'Obstacles) : 10% = 10 700€
  - Pratique des Masters : 10% = 10 700€
  - Sanctuarisation des clubs n'ayant pas de CRPM dans leur région : 5%(Normandie, Pays de la Loire, Grand Est) = 5 350€
  - Sport Santé : 10% = 10 700€
  - Pratique du ParaPentathlon : 11% = 11 770€

## Compositions des différentes commissions

### Commission Régionale

Afin d'optimiser son dispositif, la FFPM demandera à ses organes déconcentrés, les CRPM, de créer des Commissions Régionales comportant à minima quatre personnes et dont le président sera le président du CRPM.

Ces commissions régionales se verront attribuer un profil consultant sur la plateforme OSIRIS leur permettant une lecture des dossiers déposés dans leur région.

Les présidents des commissions devront envoyer à la Commission Nationale leur constitution une semaine avant la mise en oeuvre de cette dite commission régionale. Leur mission consiste à donner un avis éclairé sur les dossiers déposés dans leur région respective.

### Commission Nationale

Président de la Commission Nationale : Joël BOUZOU

Représentants Commission éthique et déontologie : Corine BOUZOU et Bruno GÉNARD

Membre Bureau Directeur FFPM : Jerry PICHOT

Représentants CRPM : Hyacinthe CARRERA (OCC), Gilbert HERNANDEZ (IDF)

Représentants CDPM : Françoise GUENDE (CD13), Jérôme POUX (CD77)

Représentants Clubs : Nathalie DENOYES (RMA), David ROBINET (Antony)

Représentants DTN : Christian ROUDAUT, Anne RIFF, Eric MICHEL

Invitée en qualité d'observateur de l'ANS : Audrey LE SCOUR



**Axe 1. Renforcement territorial : étendre la présence du Pentathlon Moderne à travers la création de nouveaux clubs.**

**Axe 2. Optimisation des pratiques existantes**

**Axe 3. Inclusion et sport pour tous : encourager la féminisation, le ParaPentathlon et les actions sociales.**

**Axe 4. Renforcement des clubs : structuration, formation et soutien logistique.**

**Axe 5 : Accès au Haut Niveau**



# Axe 1: S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée



**Objectif 1 : Étendre la présence du Pentathlon Moderne dans les régions non exploitées (Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Corse), dans les départements sans clubs existants et dans les territoires Ultramarins.**

## Actions :

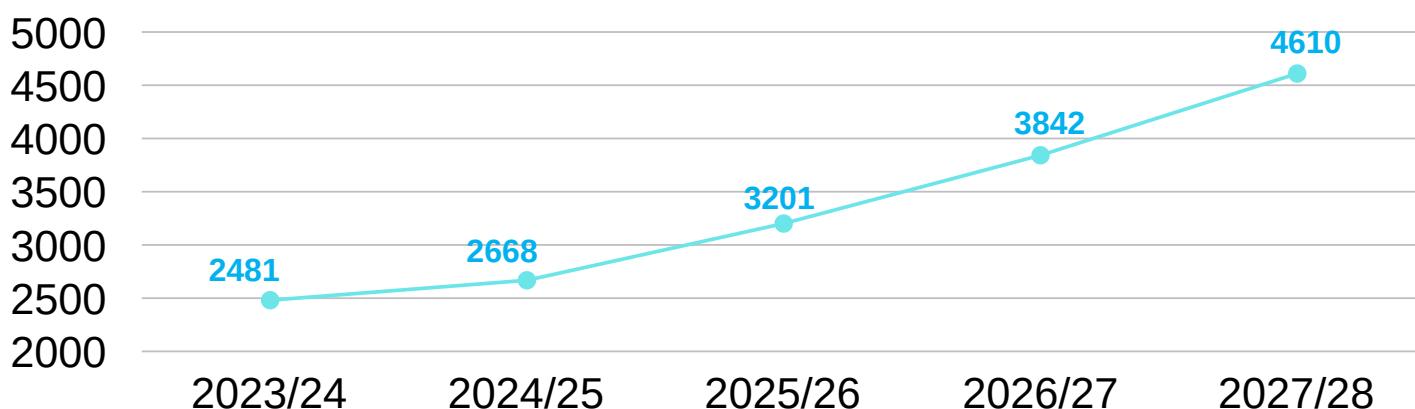
- Cibler des clubs multisports pour y intégrer une section Pentathlon.
- Offrir une dotation matérielle initiale (Laser Run, équipements d'escrime) pour encourager l'autonomie.
- S'appuyer sur le diagnostic territorial pour identifier les zones prioritaires et adapter les ressources.
- Formation des juges, arbitres, et entraîneurs

## Indicateurs :

- L'objectif est d'ouvrir 3 clubs par année dans chaque zone blanche (Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Corse).
- Ouvrir 2 clubs par année dans un territoire ultramarin.
- Atteindre les 25 licenciés par club créé en zone blanche et en territoire ultramarin dès la première année et arriver à 45 licenciés en 2028.
- Augmenter de 20% le nombre de licenciés et de clubs dans les régions déjà en activité.
- Doubler le nombre de licenciés total d'ici 2028.

## Projection du nombre de licenciés dans les clubs en activité (hors ultramarins)

(déjà existants à date du 26/03/2025 soit 67)

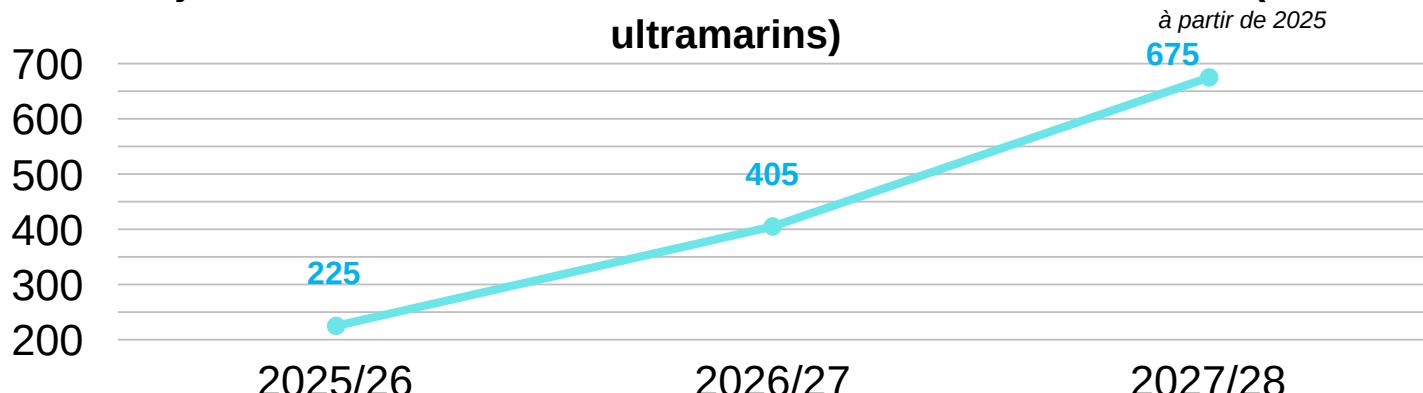


Nous estimons une évolution de 20% du nombre de licenciés chaque année à partir de la saison 2025/2026

Calcul :  $n-1*1.2$



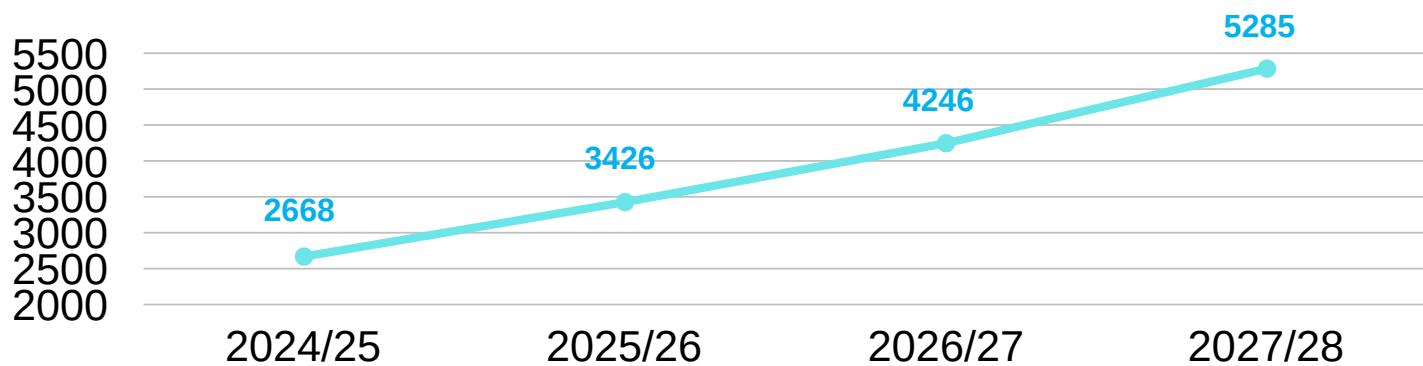
## Projection du nombre de licenciés dans les zones blanches (hors ultramarins)



Nous estimons un départ à 25 licenciés pour la première année, puis une augmentation de 10 licenciés par année pour les deux dernières saisons.

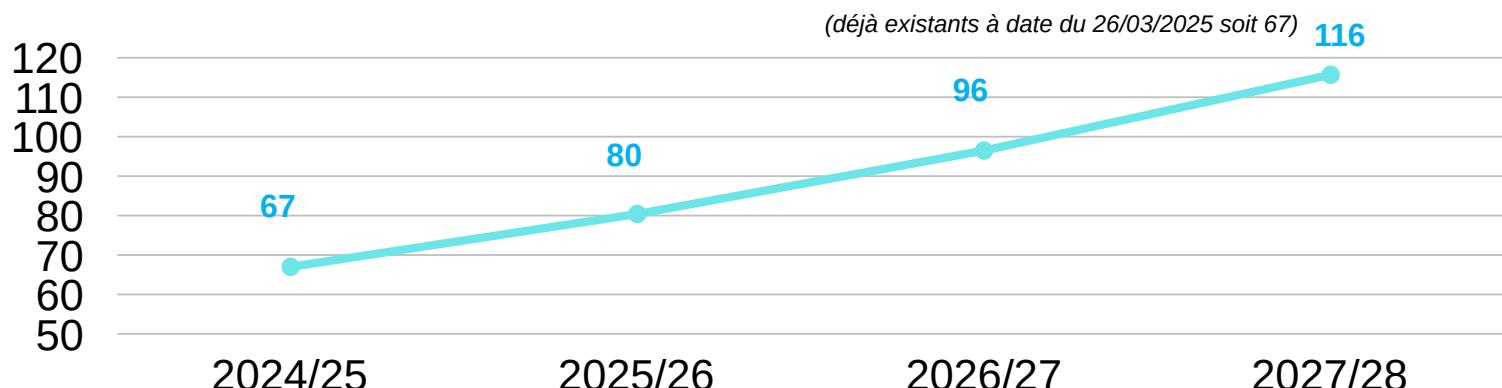
*Calcul :  $n-1+25$ , puis  $n-1+10$*

## Projection du nombre total de licenciés (hors ultramarins)



Nous estimons que le nombre total de licenciés aura au minimum doublé d'ici la prochaine olympiade de 2028.

## Projection du nombre de clubs dans les régions en activité (hors ultramarins)



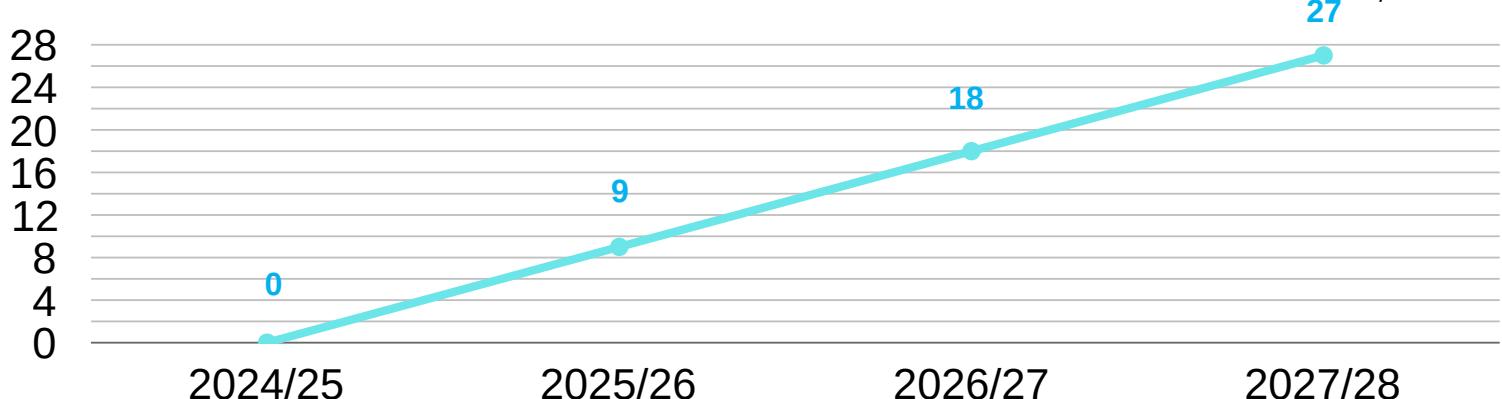
Nous estimons une évolution de 20% du nombre de clubs chaque année à partir de la saison 2025/2026

*Calcul :  $n-1*1.2$*



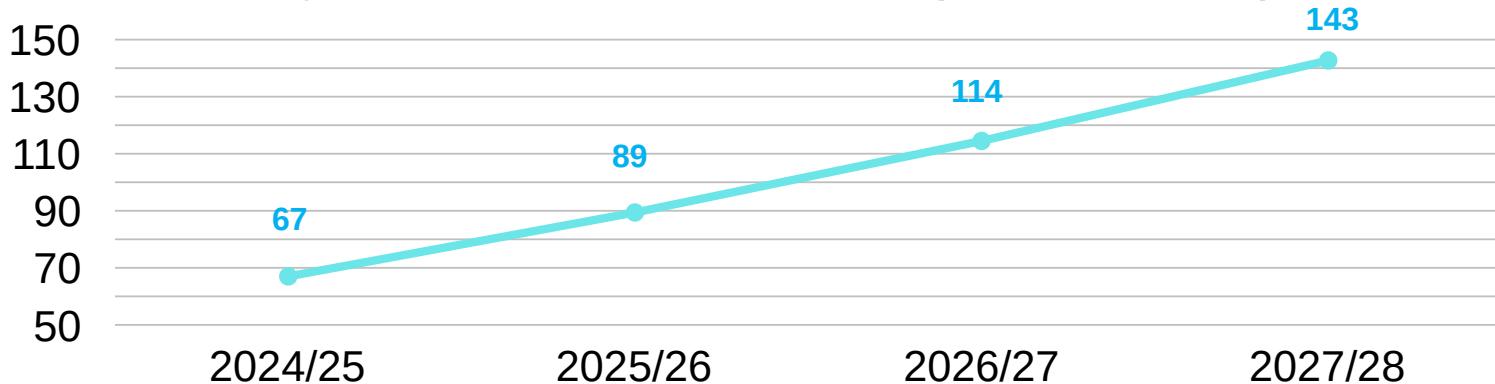
## Projection du nombre de clubs dans les zones blanches (hors ultramarins)

à partir de 2025



Nous estimons un total de 27 clubs en zones blanches d'ici 2028 avec l'ouverture 3 clubs par an, par région.

## Projection du nombre total de clubs (hors ultramarins)



Nous estimons que le nombre total de clubs aura au minimum doublé d'ici la prochaine olympiade de 2028.

## Projection du nombre de clubs créés en territoire ultramarin

Territoires Ultramarins	2025/2026	2026/2027	2027/2028
Guadeloupe	2	2	2
Martinique	---	2	2
Réunion	---	---	2

Nous projetons d'ouvrir 12 clubs ultramarins d'ici la prochaine olympiade de 2028, en créant 2 clubs chaque année.



## **Objectif 2 : Créer de nouveaux CDPM et renforcer les CRPM existants pour une meilleure couverture territoriale.**

### Actions :

- Soutenir la formation de nouveaux dirigeants et bénévoles pour structurer les comités.
- Mettre en place des réseaux locaux pour organiser des événements (Laser Run, stages découverte).
- Encourager le partage de ressources entre clubs pour mutualiser les coûts (parcours d'obstacles, matériel).

### Indicateurs :

- Création de nouveaux CRPM et CDPM dans les régions contenant au moins 4 clubs.
- Participation aux compétitions locales et régionales.

## **Objectifs 3 : Intégrer le Pentathlon Moderne dans les établissements scolaires et les structures jeunesse pour renforcer la base de licenciés.**

### Actions :

- Déployer le programme Penta'Scol dans les écoles primaires et les collèges, avec des cycles dédiés au Laser Run.
- Établir des partenariats avec l'UNSS et les associations sportives scolaires pour organiser des tournois inter-établissements.
- Organiser des stages découverte dans les centres de loisirs et les MJC pendant les vacances scolaires.

### Indicateurs :

- Augmentation du nombre d'établissements partenaires et de jeunes participants.
- Évolution du nombre de licences jeunes en 2025.

*Ces trois points structurent le renforcement territorial du Pentathlon Moderne, avec un accent sur l'implantation locale, le développement des comités et la mobilisation des jeunes.*

# Axe 2 : Optimiser les pratiques existantes et favoriser le développement de l'Obstacle, pour toutes et tous



## PARTIE I - Optimisation des pratiques existantes

### Objectif 1 : Diversifier l'Offre de Pratique pour tous les Niveaux

#### Actions :

- Proposer une progression pyramidale allant du format Obstacle (1 discipline) jusqu'au Pentathlon Moderne (5 disciplines) pour attirer un large public (Pyramide UIPM cf page 5).
- Mettre en avant les formats simplifiés (Laser Run, Biathle, Obstacle Triathle) dans les écoles, clubs multisports et événements locaux.
- Créer des compétitions adaptées à chaque niveau pour fidéliser les participants (ex : Défi 30 Flash pour les débutants, cf page 28).

#### Indicateurs :

- Nombre de participants dans chaque catégorie de pratique.
- Taux de fidélisation des licenciés d'une année sur l'autre.
- Nombre d'événements organisés par niveau (local, régional, national).

### Objectif 2 : Renforcer la Visibilité et l'Attractivité des Formats Urbains

#### Actions :

- Organiser des événements de Laser Run et Obstacle Run dans les espaces urbains (parcs, places publiques).
- Collaborer avec les collectivités locales pour faciliter l'accès aux installations.
- Inviter des athlètes de haut niveau pour parrainer ces nouveaux formats.

#### Indicateurs :

- Nombre de compétitions urbaines organisées par an.
- Taux de participation du public non-licencié.
- Engagement sur les réseaux sociaux (partages, vues, interactions).

### Objectif 3 : Valoriser les Pratiques Scolaires et Universitaires

#### Actions :

- Déployer le Kit "Pentathlon Scolaire" avec des formats courts et accessibles (Laser Run, Biathle) dans les écoles.
- Travailler avec l'UNSS pour intégrer les formats 2 à 4 disciplines dans les programmes scolaires.
- Organiser des compétitions inter-établissements pour stimuler l'émulation.
- Créer des partenariats universitaires.
- Créer un partenariat avec l'UFOLEP.

#### Indicateurs :

- Nombre d'établissements scolaires utilisant le kit pédagogique.
- Taux de participation aux compétitions inter-écoles.
- Nombre de licenciés jeunes issus des milieux scolaires.



## Objectif 4 : Promouvoir les Nouvelles Pratiques

### Actions :

- Mettre en avant les formats Beach Sports et Urban Sports (Pyramide UIPM cf page 5) pour attirer de nouveaux publics.
- Promouvoir l'Obstacle Tour avec des démonstrations et des animations ludiques.

### Indicateurs :

- Nombre de participants aux actions ayant été menées
- Nombre de partenariat créés avec les collectivités territoriales ayant accueillies les actions menées

## **Exemple de défi pouvant être mis en place afin de moderniser la pratique et d'apporter du dynamisme auprès des licenciés : **Le Défi Flash 30****

### Actions :

- Création et communication sur la mise en place de l'évènement

### Indicateurs :

- Participation régionale (objectif : 5 régions, 500 participants).
- Mobilisation des clubs (objectif : 1/3 des clubs participants).

*Le défi Flash 30 consiste en une course en relai de Laser Run d'une durée de 30 minutes avec des groupes de 4-5 participants, toute catégorie. Chaque participant devra effectuer 1 tour de Laser Run (avec les données de distance de course et de cible adapté), avant de laisser son coéquipier prendre le relai. Le but est de faire le maximum de tours en 30 minutes. Les données de chaque groupe seront ensuite mutualisées au niveau national et publiées. Les 3 premiers groupes se verront offrir un lot.*

**Cette approche d'optimisation s'appuie sur la “Sports Pyramide” de l'UIPM (cf. p.5), qui permet de structurer les pratiques selon les niveaux de compétence et de motivation des participants.**

**Cela facilite la rétention et l'engagement tout en maximisant l'utilisation des ressources disponibles.**



## PARTIE II - Favoriser le développement de l'Obstacle pour toutes et tous

### Objectif 1 : Former les Éducateurs et Arbitres à la Discipline de l'Obstacle

#### Actions :

- Organiser 3 sessions de formation annuelles pour les éducateurs et arbitres, en partenariat avec des experts en course d'obstacles.
- Créer un module de formation en ligne sur les règles spécifiques et la sécurité de la discipline.
- Intégrer un parcours d'obstacles simplifié dans les formations fédérales pour les nouveaux entraîneurs.
- Création de tutoriels pour la mise en oeuvre de démarches pédagogiques accessibles à tous les niveaux.

#### Indicateurs :

- Nombre de participants aux sessions de formation.
- Taux de satisfaction des éducateurs et arbitres formés.
- Nombre de clubs disposant d'un éducateur formé à l'obstacle.

### Objectif 2 : Développer et Mutualiser le Matériel Nécessaire

#### Actions :

- Créer des kits modulables (haies, rampes, filets, etc.) pour équiper les clubs de manière abordable.
- Établir des partenariats avec les collectivités locales pour co-financer l'achat de matériel.
- Mettre en place une plateforme de mutualisation pour partager le matériel entre les clubs d'une même région.

#### Indicateurs :

- Nombre de clubs équipés en matériel d'obstacle.
- Coût moyen par club, réduit grâce à la mutualisation.
- Taux d'utilisation du matériel partagé.

### Objectif 3 : Accompagner les Clubs dans la Mise en Place de l'Obstacle

#### Actions :

- Proposer un accompagnement personnalisé aux clubs souhaitant intégrer l'obstacle dans leurs activités.
- Fournir un guide pratique pour aider à organiser des séances adaptées à tous les âges.
- Créer un référent obstacle au sein de chaque comité régional pour soutenir les clubs localement.

#### Indicateurs :

- Nombre de clubs intégrant l'obstacle dans leur programme régulier.
- Nombre d'événements locaux incluant l'obstacle.
- Feedback des clubs sur l'accompagnement reçu.



## Objectif 4 : Promouvoir la Discipline et Encourager la Participation

### Actions :

- Organiser des journées portes ouvertes pour faire découvrir l'obstacle aux non-licenciés.
- Mettre en avant les performances d'athlètes de haut niveau pour inspirer la participation.
- Créer un Challenge Régional d'Obstacle avec un système de points pour fidéliser les participants.

### Indicateurs :

- Nombre de participants aux journées découvertes.
- Augmentation du nombre de licenciés pratiquant l'obstacle.
- Nombre d'inscriptions aux compétitions régionales et nationales.

**Ce plan vise à structurer durablement la pratique de l'obstacle dans le Pentathlon Moderne, en renforçant les compétences des encadrants, en équipant les clubs et en rendant la discipline attractive pour tous les publics.**

**Ce plan nécessitera une évaluation annuelle des actions mises en oeuvre sur les 4 objectifs afin d'optimiser les orientations lors des prochaines saisons sportives menant à l'olympiade LA 2028.**





# Axe 3 : Promouvoir le sport santé et l'inclusion par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

## Objectif 1 : Promouvoir le Para-Pentathlon et l'Accessibilité pour Toutes et Tous

### Actions :

- Développer des compétitions spécifiques pour le Para-Pentathlon avec des formats adaptés (Laser Run Fauteuil, Obstacle Run adapté, paratriathle).
- Créer des ateliers de découverte dans les clubs multisports et les événements locaux pour sensibiliser le public au sport inclusif.
- Travailler avec le CPSF (Comité Paralympique et Sportif Français) pour intégrer le Para-Pentathlon dans les événements nationaux.
- Création d'un partenariat avec la Fédération Française Handisport (FFH).
- Formation des éducateurs au parasport.

### Indicateurs :

- Nombre d'athlètes en situation de handicap participant aux compétitions.
- Nombre de clubs proposant des formats accessibles.
- Satisfaction des participants sur l'accessibilité des infrastructures.
- Nombre de clubs inscrits sur l'handiguide.

## Objectif 2 : Mise en Oeuvre d'une Stratégie Optimisant la Féminisation au Sein de la FFPM

### Actions :

- Priorité aux projets favorisant : la participation féminine, la formation des éducatrices, des juges et arbitres et l'accompagnement des bénévoles.
- Organiser des journées portes ouvertes et des stages réservés aux femmes et jeunes filles.
- Valoriser les modèles féminins (athlètes, coachs, arbitres, bénévoles, dirigeantes) dans les communications pour inspirer les jeunes filles.

### Indicateurs :

- Évolution du pourcentage de femmes parmi les licenciés.
- Nombre d'événements spécifiquement dédiés à la féminisation.
- Taux de rétention des licenciées d'une saison à l'autre.



## Objectif 3 : Intégrer le Sport Santé dans les Pratiques Quotidiennes

### Actions :

- Proposer des formats non compétitifs (Pentathlon bien-être) pour promouvoir l'activité physique douce.
- Collaborer avec des professionnels de santé pour organiser des ateliers sur les bienfaits du sport.
- Sensibiliser les licenciés et le grand public via des campagnes sur les réseaux sociaux.
- Former les éducateurs.trices au sport santé.
- Travailler avec les maisons sport santé.
- Aller sur les programmes mis en oeuvre par les ARS.

### Indicateurs :

- Nombre de participants aux événements sport-santé.
- Partenariats avec des organismes de santé et collectivités.
- Taux de satisfaction des participants sur l'impact santé.

## Objectif 4 : Accroître la Pratique dans les QPV et ZRR

### Actions :

- Travailler avec les collectivités locales pour offrir des activités gratuites dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
- Mettre en place des bourses sportives pour aider à financer les inscriptions et le matériel.
- Organiser des événements locaux pour rendre le sport plus visible et accessible dans ces territoires.

### Indicateurs :

- Nombre de licenciés issus des QPV et ZRR.
- Nombre d'événements gratuits organisés dans ces zones.
- Taux de renouvellement des inscriptions d'une année à l'autre.

## Objectif 5 : Soutenir la Diversité et l'Égalité des Chances

### Actions :

- Mettre en place des programmes éducatifs pour sensibiliser à la diversité dans le sport.
- Créer un label inclusion pour les clubs engagés dans la diversité et l'accueil de tous les publics.
- Former les éducateurs et dirigeants aux pratiques inclusives.

### Indicateurs :

- Nombre de clubs labellisés pour leurs actions inclusives.
- Nombre de formations organisées pour les encadrants.
- Feedback positif des participants sur le climat d'inclusion dans les clubs.

**Ce plan d'inclusion vise à faire du Pentathlon Moderne un sport accessible à tous, valorisant l'égalité des chances, la diversité et le bien-être pour l'ensemble des publics.**

## Axe 4 : Accès au Haut Niveau



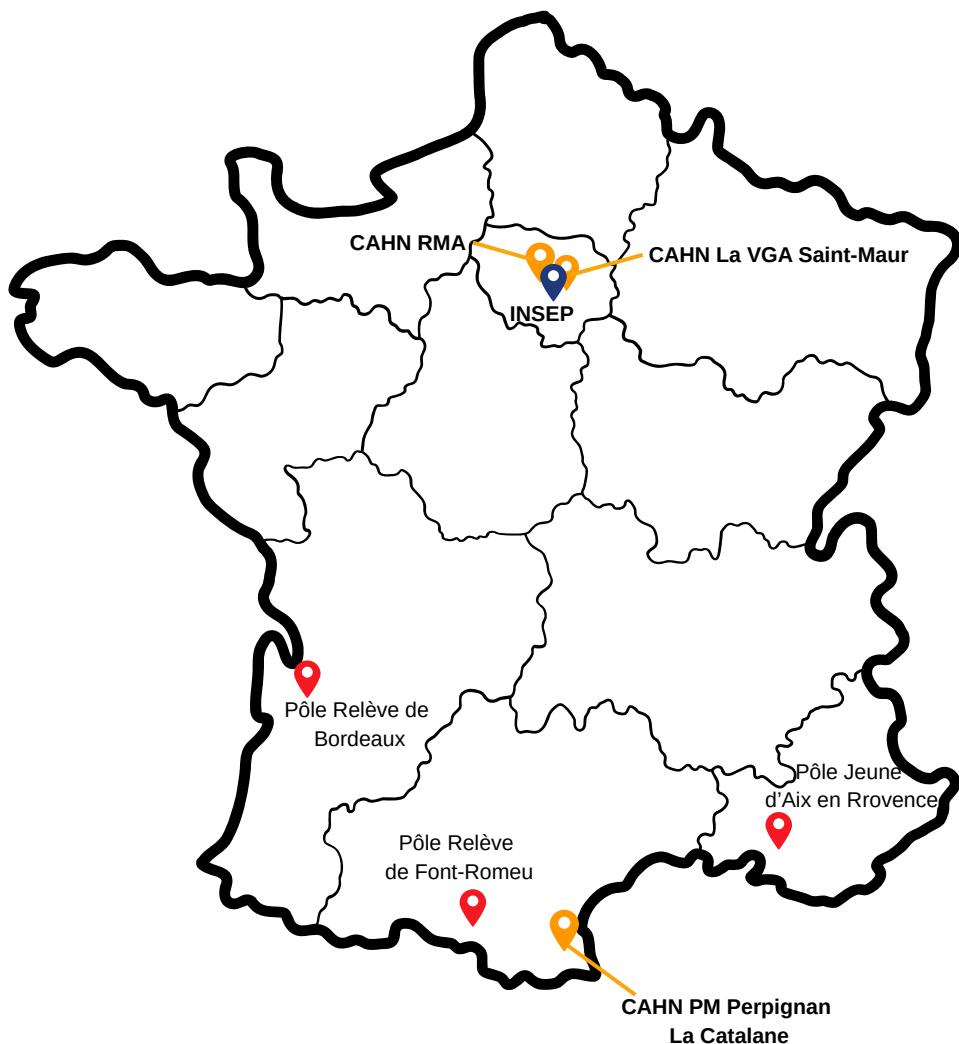
Le développement et la pérennisation de l'accès au haut niveau constituent un pilier essentiel pour la performance et le rayonnement du Pentathlon Moderne en France. L'objectif général est de créer un écosystème favorable à l'émergence et à l'accompagnement des talents, tout en assurant la progression des athlètes vers l'élite internationale.

Cela passe par la mise en place de parcours structurés, depuis la détection des jeunes talents jusqu'à l'accompagnement des athlètes confirmés. Ce programme est inclus dans le projet de performance fédéral à travers sa filière d'accès au Haut Niveau et ses trois clubs référencés.

Les actions incluent le renforcement des collaborations avec les pôles relèves, le pôle jeune et l'INSEP, l'organisation de stages de perfectionnement, ainsi que le suivi personnalisé dans les domaines physiques, mentaux et médicaux.

La FFPM à travers son PSF 2025 mettra un focus sur les trois clubs d'accès au haut niveau que sont : PM Perpignan La Catalane, RMA, VGA Saint-Maur, afin d'optimiser l'expertise des entraîneurs et la structuration des clubs autour de ces groupes spécifiques.

Par ailleurs, l'utilisation de l'image des athlètes médaillés pour inspirer la nouvelle génération, ainsi que le développement d'un réseau de compétitions de haut niveau à l'échelle nationale, seront des leviers pour consolider la future élite française.



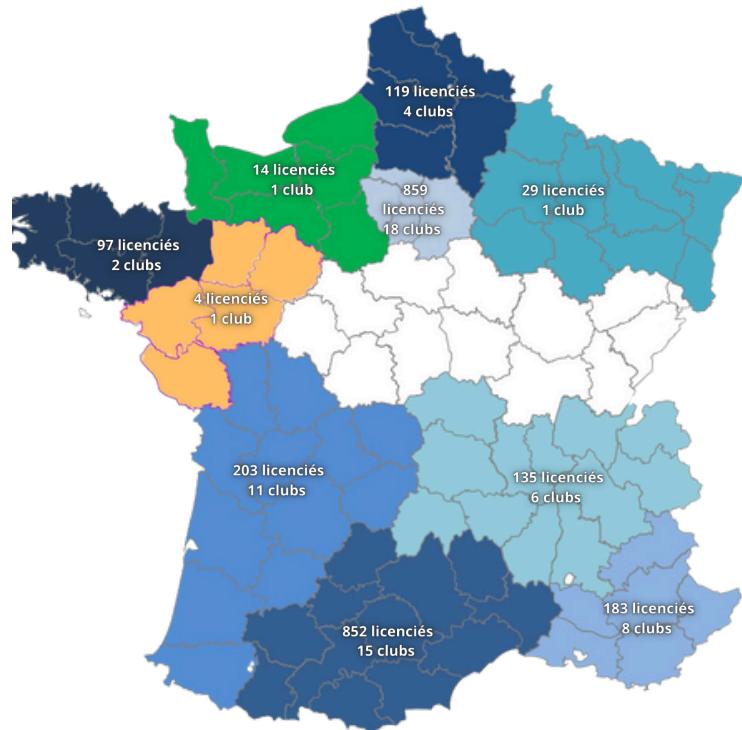


# ANNEXES

# Annexe n°1 : Cartes des Clubs



## Carte de la répartition des clubs et licenciés par région



2668 licenciés  
(au 26/03/2025)



67 clubs  
(au 26/03/2025)



10 régions

## Carte de la répartition des clubs et licenciés par région – Projection 2028



5285 licenciés



143 clubs



13 régions

# Annexe n°2 : Clés de répartition territoriale



## EVOLUTION CNDS - PSF de 2019 à 2025 :

- CNDS 2019 : 65 200€
- PSF 2020 : 80 000€
- PSF 2021 : 108 150€
- PSF 2022 : 122 600€
- PSF 2023 : 111 800€
- PSF 2024 : 112 100€
- PSF 2025 : 107 000€

### - **62 060€ : Actions prioritaires / Actions clubs**

- 20% = 21 400€ Féminisation
- 11% = 11 770€ ParaPentathlon
- 12% = 12 840€ Pratique des jeunes
- 10% = 10 700€ Masters
- 5% = 5 350€ pour la sanctuarisation des clubs
  - 1 850€ sanctuarisation club Grand-Est (Saverne la licorne)
  - 1 750€ sanctuarisation club Normandie (CSAM Cherbourg)
  - 1 750€ sanctuarisation club Pays de la Loire

### - **44 940€ Actions prioritaires /Actions CRPM et CDPM**

#### **CRPM : 34 240€**

- 12% = 12 840€ pour la formation
- 10% = 10 700€ pour le développement des nouvelles pratiques
- 10% = 10 700€ pour l'accès au haut niveau (détection, stages,...)

#### **CDPM : 10 700€**

- 10% = 10 700€ Sport santé

## Classification des CRPM existants saison 2024/2025 :

Au regard du nombre de clubs, du nombre de licenciés, du taux de féminisation, du nombre de pratiquants jeunes, de masters, du nombre d'athlètes sur les listes de Haut Niveau hors INSEP, deux niveaux ont été distingués :

### - **Niveau 1 :**

- ILE DE FRANCE : Subvention allouée : 5 607,5€ (3 actions peuvent être déposées)
- OCCITANIE : Subvention allouée : 5 607,5€ (3 actions peuvent être déposées)

### - **Niveau 2 :**

- NOUVELLE AQUITAINE : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)
- PACA : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)
- AURA : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)
- HAUTS DE FRANCE : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)
- BRETAGNE : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)

**\*Si un des comités régionaux ne déposent pas de dossier PSF 2025, la somme globale sera redistribuée sur une ou des actions des autres CRPM de la FFPM.**

## CDPM existants, saison 2024/2025 :

- CD02 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées
- CD13 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées
- CD60 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées
- CD66 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées
- CD77 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées



## Priorités territoriales et solidaires :

- Soutien club Grand-Est : 1 850€ (fléché sur projet et pratique des jeunes)
- Soutien club Normandie : 1 750€ (fléché sur projet et pratique des jeunes)
- Soutien club Pays de la Loire : 1 750€ (fléché sur projet et pratique des jeunes)

## Le tableau de clés de répartition PSF 2025 prend en compte :

Les statistiques réalisées sur les 2 Olympiades afin de pouvoir évaluer au plus près les impacts et les stratégies mises en œuvres lors des derniers PSF. Dans le projet sportif fédéral 2025 vous pourrez y retrouver l'ensemble des pratiques, des publics, des régions et des clubs.

Les priorités sont pour cette année la féminisation, les personnes les plus éloignées de la pratique, le développement du parapentathlon\*, la formation des éducateurs et entraîneurs.

*\*Les clubs qui bénéficient d'une subvention sur la pratique paraspot doivent impérativement s'inscrire et recenser leurs activités dans le [Handiguide des Sports](#). Ils sont également invités à s'inscrire dans le programme « [Club inclusif](#) » déployé par le CPSF.*

**Un tableau de classification des clubs est joint en annexe par région.**

**Il permettra aux Commissions Régionales de se positionner au regard des enveloppes fléchées.**



# Annexe n°3 : Clés de répartition



Subvention Globale allouée - PSF 2025	PSF FFPM 2025								
	107 000 €								
	58%					42%			
	CLUBS FFPM					CRPM		CDPM	
	62 060 €					34 240 €		10 700 €	
Thématiques	Féminisation	ParaPenta	Pratiques Jeunes	Masters	Aide aux clubs n'ayant pas de CRPM	Formation	Nouvelle Pratique	Accès Haut Niveau	Pratique penta découverte et Sport Santé
Total par Thématiques	20%	11%	12%	10%	5%	12%	10%	10%	10%
	21 400 €	11 770 €	12 840 €	10 700 €	5 350 €	12 840 €	10 700 €	10 700 €	10 700 €
Répartition subvention PSF par Actions	À minima 1500€ par dossier	À minima 1500€ par dossier	À minima 1500€ par dossier	À minima 1500€ par dossier	1 action à 1850 € 2 actions à 1750€	À minima 1500€ par dossier	À minima 1500€ par dossier	2 actions à 1600€ 5 actions à 1500€	2 140€ par dossier
Nombre d'Actions maximum par Thématiques	14	8	7	7	1 par structure (3)	7	7	7	2 actions par CDPM maximum
Région									
IDF	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 2407€50	1 action : 1600€	—	1 action : 2407€50	1 action : 1600€	1 action : 1600€	CD 77:2 140€
Occitanie	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 2407€50	1 action : 1600€	—	1 action : 2407€50	1 action : 1600€	1 action : 1600€	CD 66:2 140€
PACA	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1605€	1 action : 1500€	—	1 action : 1605€	1 action : 1500€	1 action : 1500€	CD 13:2 140€
Nouvelle Aquitaine	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1605€	1 action : 1500€	—	1 action : 1605€	1 action : 1500€	1 action : 1500€	—
Hauts de France	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1605€	1 action : 1500€	—	1 action : 1605€	1 action : 1500€	1 action : 1500€	CD 02:2 140€ CD 60:2 140€
AURA	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1605€	1 action : 1500€	—	1 action : 1605€	1 action : 1500€	1 action : 1500€	—
Bretagne	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1605€	1 action : 1500€	—	1 action : 1605€	1 action : 1500€	1 action : 1500€	—
Grand Est	—	—	—	—	1 action à 1850 €	—	—	—	—
Normandie	—	—	—	—	1 action à 1750 €	—	—	—	—
Pays de la Loire	—	—	—	—	1 action à 1750 €	—	—	—	—
<b>Sous total</b>	<b>21 400 €</b>	<b>11 770 €</b>	<b>12 840 €</b>	<b>10 700 €</b>	<b>5 350 €</b>	<b>12 840 €</b>	<b>10 700 €</b>	<b>10 700 €</b>	<b>10 700 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>107 000 €</b>								



## Axes n°1 & 2

### Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée

Objectifs opérationnels de l'ANS	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact & obligations	CRPM	CDPM	Clubs
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	Formations des juges/ éducateurs / entraîneurs	Formation Juge/Arbitre	De 3 à 6 personnes	X		
		Mise en œuvre du BF1 et/ou BF2 et/ou BF3	Minimum 8 personnes par formation	X		
	Mise en œuvre des différentes formes de pratiques du Pentathlon Moderne et Historique	Organisation de compétitions fédérales	1 à 2 pour la saison sportive		X	X
		Développement Pentathlon Historique	De 10 à 50 personnes touchées			X

### Axe 2 : Optimiser les pratiques existantes et favoriser le développement de l'Obstacle pour toutes et tous

Objectifs opérationnels de l'ANS	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	Animation en établissement scolaire	Animation en écoles élémentaires	De 40 à 100 élèves par action			X
		Animation en collège et/ou lycée	De 50 à 200 élèves par action			X
		Animation en université	2 universités par région	X	X	X
	Animation, Découverte et développement du Laser Run pour les Masters	Mise en œuvre de Laser Run de masse pour les Masters	De 30 à 100 personnes par action	X	X	X
		Mise en œuvre de stages pour les Masters	1 par région	X		
	Développement de la pratique féminine	Organisation d'un Laser Run Mère/Fille	30 personnes par action			X
		Organiser l' "Octobre Rose" du Laser Run	De 30 à 50 personnes par action			X
		Journée de La Femme	De 30 à 50 personnes par action			X
		Rencontre interclubs pour dynamiser la pratique féminine	De 20 à 50 personnes par actions			X
		Activité Laser Run pour des femmes en grande précarité sociale	De 5 à 15 personnes par action	X		
		Organiser des journées portes-ouvertes et des stages réservées aux femmes et jeunes filles	De 10 à 30 personnes par action			X
		Dans la communication, valoriser le modèle féminin (athlètes, coachs, arbitres, bénévoles, dirigeantes)	De 10 à 30 personnes par action	X	X	X
	Stage de découverte du parcours d'Obstacles	Organisation stages découvertes nouvelle 5e discipline : l'Obstacle	De 15 à 40 personnes par actions	X		

# Annexe n°4 :

## Catalogue des Actions



### Axes n°2, 3 & 4

	Handi Para Pentathlon (dont formation et matériels spécifiques)	Formation des éducateurs sur le handisport/sport partagé	4 personnes par région	X		
		Accueil de personnes en situation de handicap au sein du club et actions de découverte du Laser Run	De 3 à 20 personnes par action			X
		Animation Para Laser Run dans les établissements spécialisés	De 5 à 20 personnes par action	X	X	X
	Développement de la pratique dans les QPV / ZRR	Mettre en place des bourses sportives (financement des inscriptions et du matériel)	De 2 à 4 personnes	X		
		Organiser des événements locaux pour rendre le sport plus visible et accessible dans ces territoires	De 20 à 40 personnes par action			X
		Travailler avec les collectivités locales pour offrir des activités gratuites	De 10 à 30 personnes par action	X	X	X

### Axe 3 : Promouvoir le sport santé et l'inclusion par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

Objectifs opérationnels de l'ANS	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous-actions FFPM/PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs
PROMOTION DU SPORT SANTÉ	Sport Santé social, Seniors, Entreprises et sport sur ordonnance	Mise en œuvre de l'activité Laser Run en entreprise	De 10 à 50 et + personnes par action	X	X	X
		Maintien du lien social par la pratique du LR	25 personnes par club			X
		Maintien de l'autonomie par la pratique du Triathle	10 personnes par club			X
		Inclusion sociale par la mise en œuvre d'activité LR	De 5 à 30 personnes par action			X
		Éducateur sportif sur prescription médicale	1 par club	X	X	X
		Maladie Cardio Vasculaire et activités physiques	1 par club	X	X	X

### Axe 4 : Accession au sport de haut niveau

Objectifs opérationnels de l'ANS	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact & obligations	CRPM	CDPM	Clubs
ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU	Détection - accession territoriale	Mise en œuvre de journées de détection des jeunes	-	-	-	-
	Formations	Regroupements d'entraîneurs / Optimisation des compétences	De 5 à 20 entraîneurs par action	X		
	Perfectionnement - accession territoriale	Organisation de stages spécifiques et/ou rencontres inter-clubs d'accès HN	De 10 à 40 athlètes par action	X		
	Compétitions	Organisation des compétitions nationales	De 30 à 100 athlètes par action	X		X

La note d'orientation de l'ANS spécifie que seules les structures inscrites au PSF 2025 peuvent prétendre aux actions liées à l'accession au sport de haut niveau.

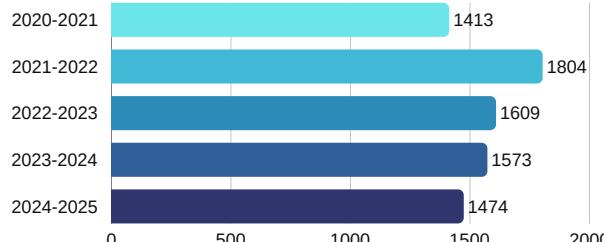
# Annexe n°5 : Classement des clubs par licenciés

SAISON		SAISON 2021/2022		SAISON 2022/2023		SAISON 2023/2024		SAISON 2024/2025	
REGIONS	CLUBS	Nombre de licenciés	Catégories						
IDF	Racing Multi Athlon	229	C2	142	C2	123	C2	142	C2
	Salle d'Armes Ecole Ancienne SAEA Paris	132	C2	126	C2	102	C2	75	C3
	VGA Saint-Maur Pentathlon	112	C2	118	C2	138	C2	144	C2
	Laser Run Pays de Fontainebleau Pentathlon Moderne	66	C3	67	C3	56	C3	53	C3
	Antony Sports Escrime	64	C3	60	C3	57	C3	79	C3
	Athlétique Club du Pays de Meaux Pentathlon Moderne	44	C3	60	C3	71	C3	85	C3
	Brie Laser Run	27	C4	36	C4	44	C3	57	C3
	Club Athlétique de Mantes-La-Ville Section Pentathlon	32	C4	35	C4	29	C4	15	C5
	CSA CNSD Pentathlon moderne	33	C4	32	C4	29	C4	30	C4
	Neuilly-Plaisance Pentathlon moderne	31	C4	28	C4	28	C4	37	C4
	Rambouillet Sport Pentathlon Moderne	23	C4	31	C4	30	C4	28	C4
	US Métro section Pentathlon moderne	20	C4	26	C4	21	C4	33	C4
	Bebros	17	C5	22	C4	25	C4	29	C4
	VO2 Rives de Seine Pentathlon Moderne	3	C5	23	C4	22	C4	26	C4
	Mix Handi Cap sur la Vie	3	C5	4	C5	4	C5		
	Association provinoise de tir à la cible section pentathlon moderne	10	C5						
	Association Sportive des Collèges Athlétiques d'Erment	6	C5						
	Association Peace & Sport	3	C5	3	C5	3	C5	3	C5
	Tir National de Versailles	3	C5						
	Mission Alpha			23	C4	3	C5	3	C5
	Association Saint-Maurice du Perreux							10	C5
	Châtenay-Malabry Pentathlon Moderne							10	C5
OCCITANIE	PM Perpignan La Catalane	522	C1	461	C1	430	C1	430	C1
	Salanque Pentathlon moderne	120	C2	106	C2	102	C2	80	C3
	Laser Run Pentathlon Moderne Stéphanois	55	C3	54	C3	52	C3	35	C4
	Saint-Cyprien Pentathlon moderne	40	C3	86	C3	103	C2	67	C3
	Pentathlon moderne Font-Romeu	34	C4	32	C4	37	C4	44	C3
	Association de Pentathlon moderne Pau-Treva Toulouges	37	C4	41	C4	42	C3	35	C4
	Les Petits Loups De Pamiers Pentathlon Moderne	25	C4	21	C4	22	C4	25	C4
	Pentasud Arlégat Master	35	C4	15	C5	14	C5	18	C5
	École Catalane de Combat Médiéval PM	24	C4	15	C5	18	C5	15	C5
	TUC Escrime-Section Pentathlon Moderne	30	C4	12	C5	10	C5	7	C5
	Cercle d'Escrime et de Pentathlon moderne Gascon	17	C5	17	C5	14	C5	18	C5
	Pentathlon Club Gardois	13	C5	15	C5	16	C5	14	C5
	La Salle d'Armes Ecole Ancienne Rodez Millau (SAEA Rodez Millau)	13	C5	9	C5	35	C4	16	C5
	Auch Union Club Handisport	5	C5	6	C5	8	C5	3	C5
	Illebeis Pentathlon Moderne	8	C5						
	Cercle des nageurs de la Narbonnaise section Pentathlon	4	C5						
	Association Sportive Quillanaise					3	C5		
	Action 12							39	C4
SAISON		SAISON 2021/2022		SAISON 2022/2023		SAISON 2023/2024		SAISON 2024/2025	
PACA	Aix UC Pentathlon	80	C3	81	C3	83	C3	48	C3
	Pentathlon Pennois	89	C3	83	C3	59	C3	34	C4
	Alpha Provence Pentathlon Moderne	52	C3	47	C3	49	C3	28	C4
	ASPTT Manosque Laser run Pentathlon moderne	44	C3	25	C4	26	C4	26	C4
	UM Athlétisme	27	C4	15	C5	8	C5		
	Olympique Cabriès Calas	24	C4	17	C5	8	C5	11	C5
	Cap des Baous	17	C5	14	C5	11	C5	8	C5
	Sômaskia			19	C5	15	C5	15	C5
NOUVELLE-AQUITAINE	SMUC Section Athlétisme							11	C5
	Le Barge Val de l'Eyre Pentathlon moderne	27	C4	29	C4	27	C4	41	C3
	Gujan Mestras-Bassin d'Arcachon Pentathlon Moderne	24	C4	25	C4	29	C4	45	C3
	Bordeaux Étudiants Club Pentathlon Moderne	21	C4	13	C5	16	C5	10	C5
	Pentathlon Bearnais	15	C5	23	C4	34	C4	38	C4
	Avion Bayonnais Pentathlon moderne	12	C5	13	C5	8	C5	4	C5
	Pentathlon Club de Saintonge	10	C5	11	C5	11	C5	13	C5
	Mérignac Pentathlon Moderne	10	C5						
	Mussidan Périgord Pentathlon Moderne			9	C5	9	C5	9	C5
	Limoges Mud Run					8	C5	24	C4
BRETAGNE	Insane Sport Event					4	C5	8	C5
	Kraken OCR							11	C5
	Cercle Jules Ferry Saint-Malo	98	C3	89	C3	72	C3	73	C3
BRETAGNE	Athletic Club Cessonnois	7	C5	12	C5	16	C5	24	C4
	Lahme des Archipels					10	C5		
AURA	Les Mousquetaires de Corbas	32	C4	30	C4	21	C4	18	C5
	Bièvre Pentathlon Laser Run 38	28	C4	29	C4	35	C4	30	C4
	Passe d'Armes	22	C4	31	C4	32	C4	46	C3
	Pentathlon Moderne ALP Auvergne	10	C5						
	Saint-Etienne Pentathlon moderne 42	6	C5	6	C5	7	C5	5	C5
	Anima Martialis			18	C5	25	C4	14	C5
HDF	Masque de Fer Tricastin					23	C4	22	C4
	Pentathlon moderne Saint Quentinnois	98	C3	107	C2	129	C2	56	C3
	Novyon Pentathlon moderne	77	C3	58	C3	69	C3	40	C3
	Nogent sur Oise Pentathlon moderne	36	C4	25	C4	32	C4	3	C5
GRAND EST	Académie Beauvaisienne d'Escrime PM	15	C5	19	C5	24	C4	20	C4
	Club d'Escrime de Saverne La Licorne Section Pentathlon	28	C4	29	C4	31	C4	29	C4
NORMANDIE	CSAM Cherbourg			17	C5	24	C4	14	C5
REUNION	Pentathlon Réunion					6	C5		
PAYS DE LA LOIRE	OCR 44							4	C5
TOTAL		2749		2623		2719		2495	

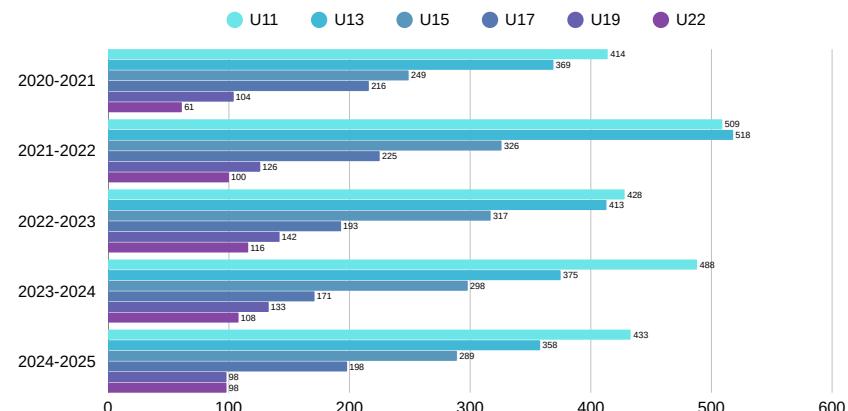
# Annexe n°6 : Statistiques

## Répartition des licences par catégories d'âge

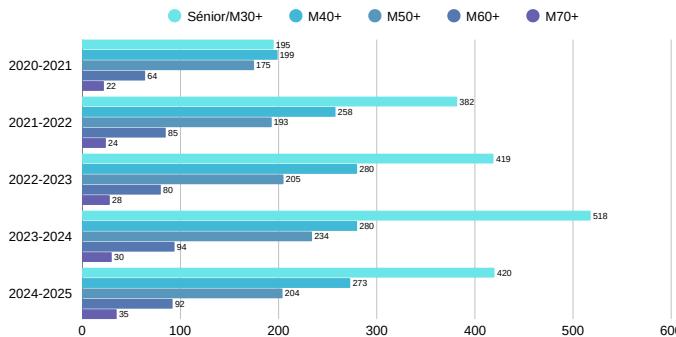
### Total des licences jeunes



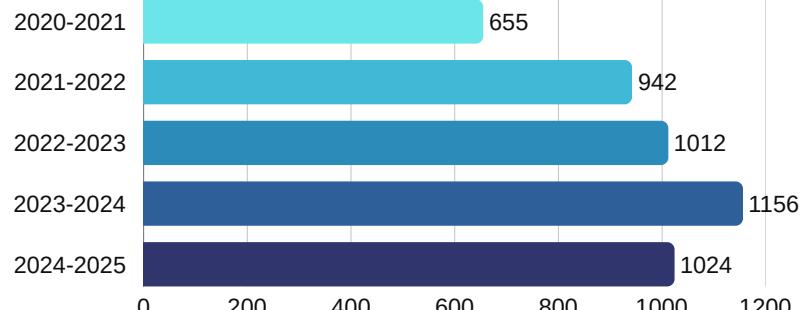
### Répartition des licences par catégories d'âge



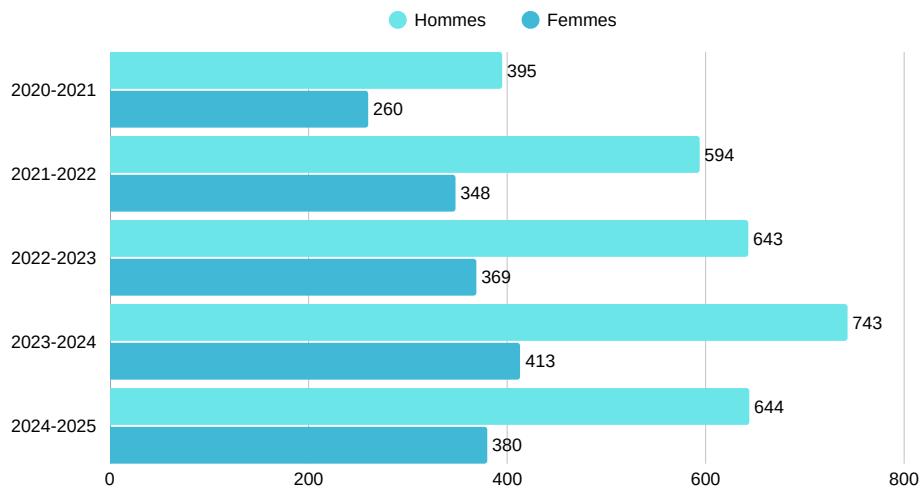
## Répartition des licences par catégories d'âge



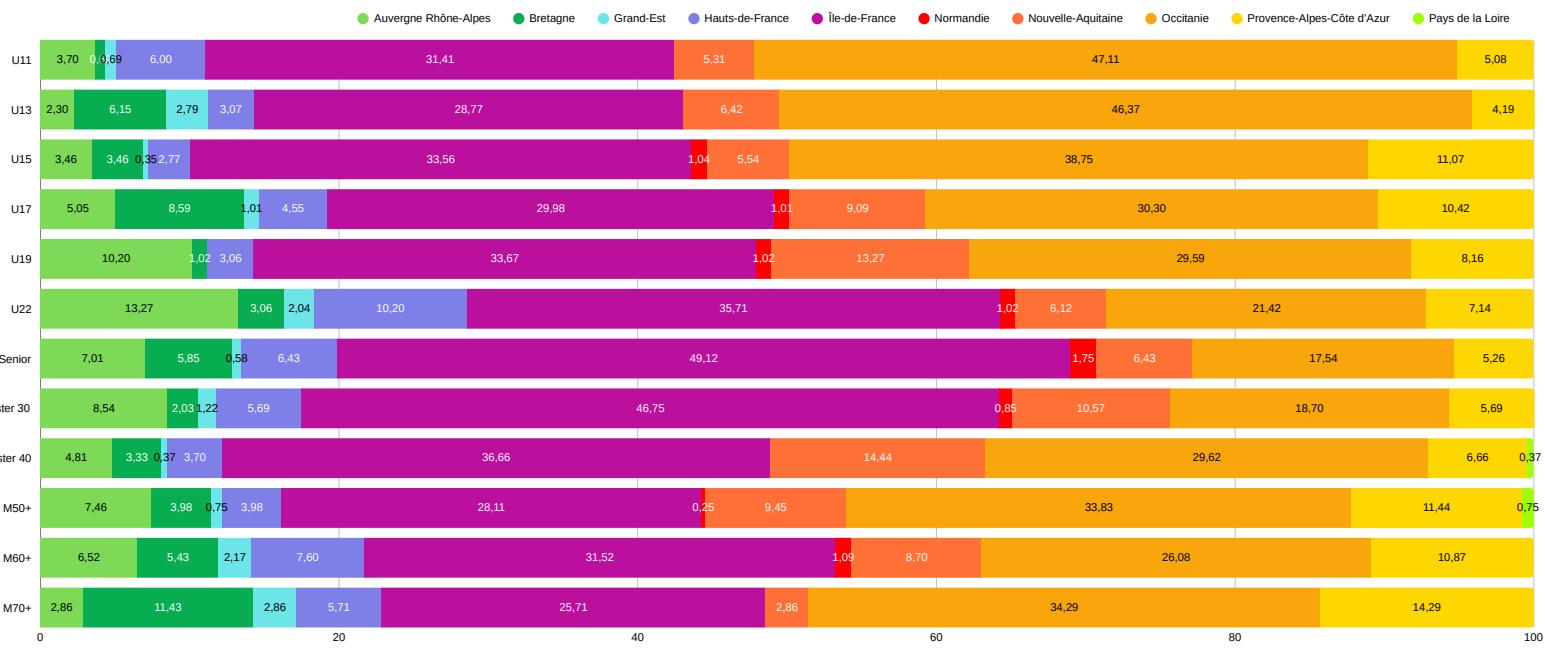
## Total des licences Séniors et Masters



## Répartition des licences Hommes-Femmes

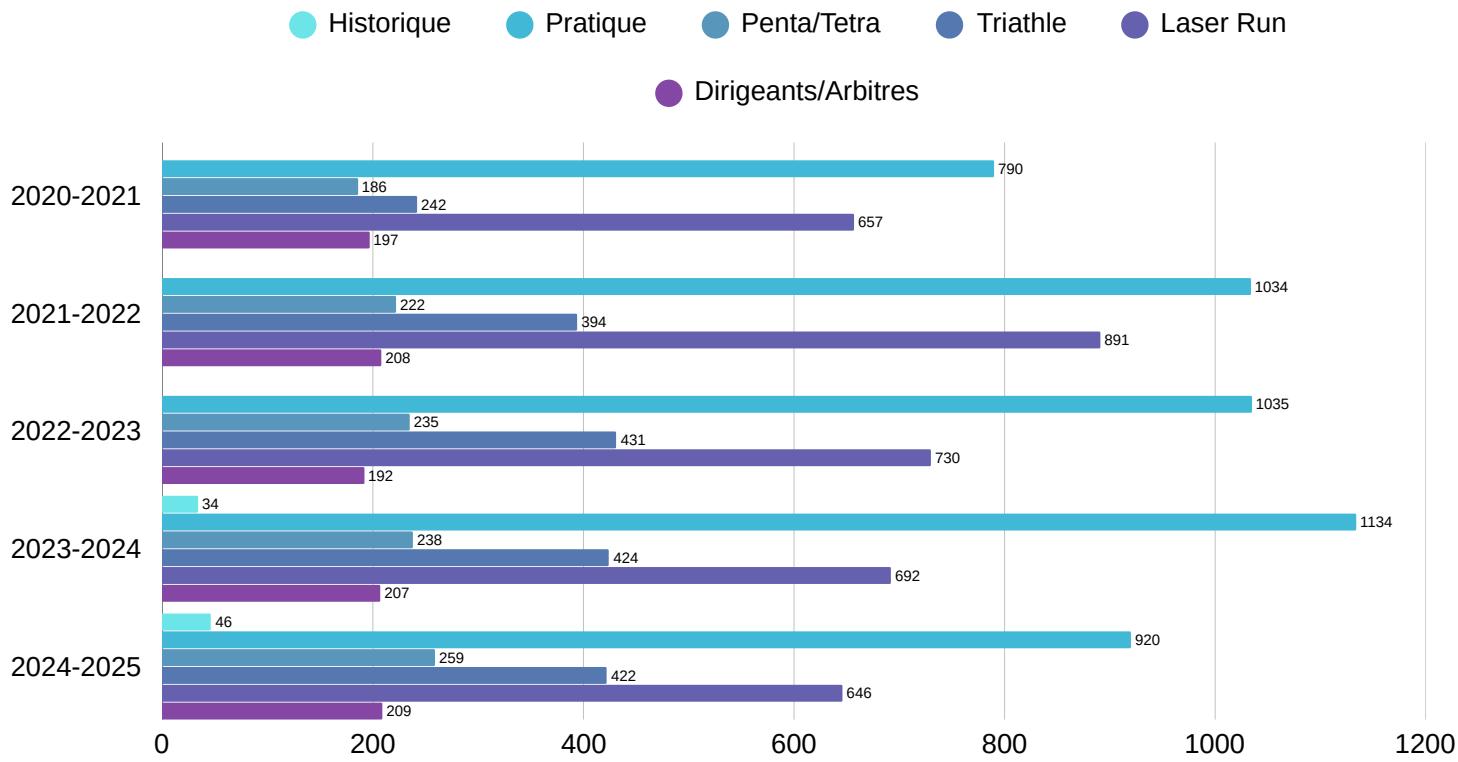


## Catégories d'âge par région



Il convient de préciser que les **régions** n'apparaissent que si des **licenciés sont présents** dans la catégorie.

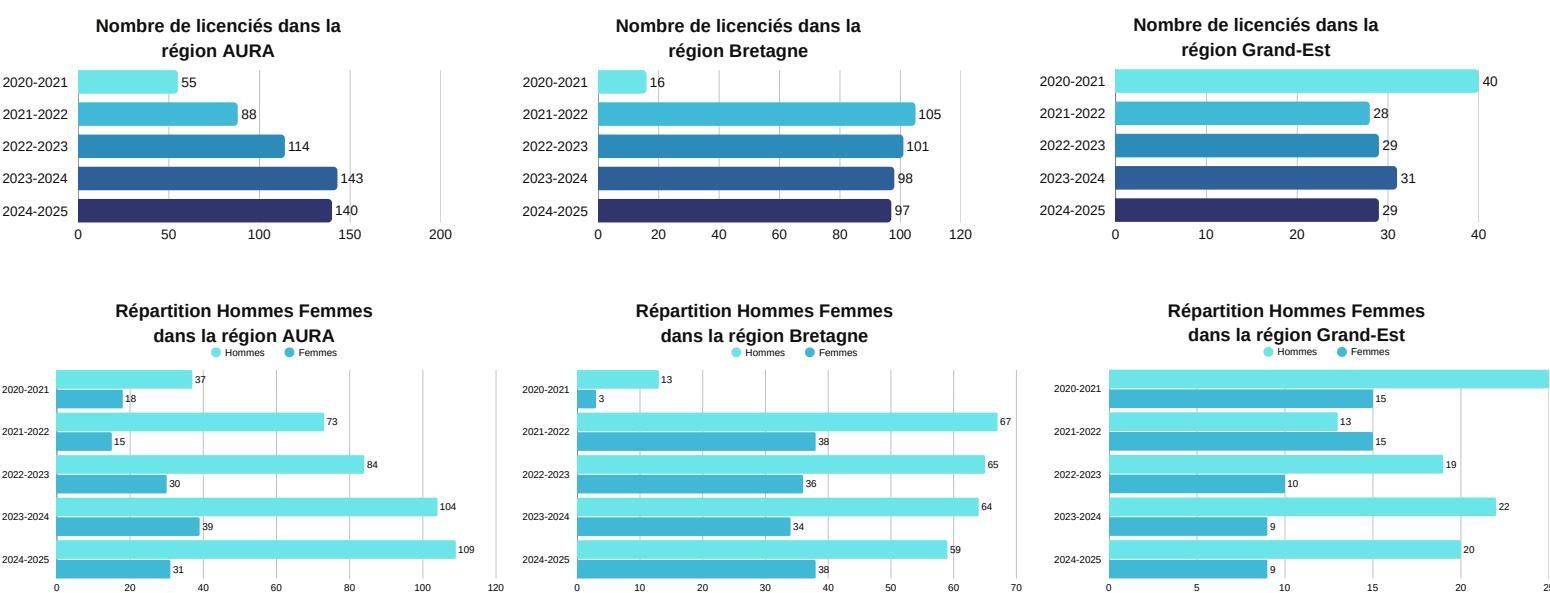
## Répartition des licences par types de pratiques (au 12/02/2025)



## Répartition des licences par régions

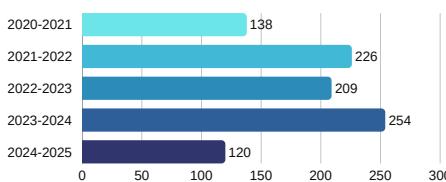


## Répartition des licences par région n°2 / Répartition Homme-Femme

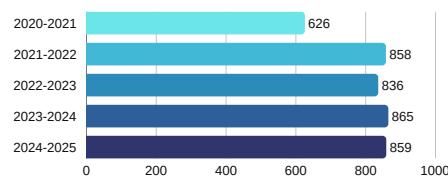


## Répartition des licences par région n°2 / Répartition Homme-Femme

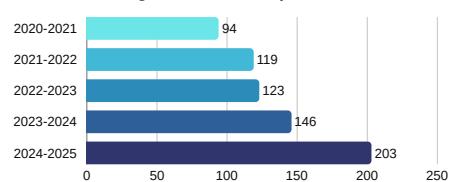
Nombre de licenciés dans la région Hauts de France



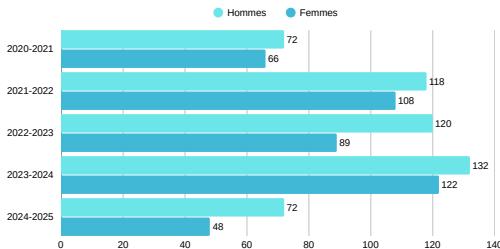
Nombre de licenciés dans la région Ile-de-France



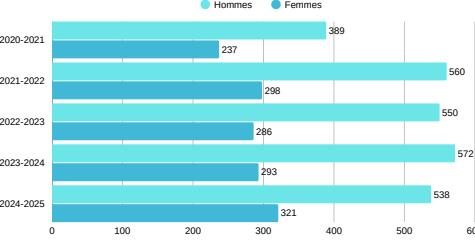
Nombre de licenciés dans la région Nouvelle Aquitaine



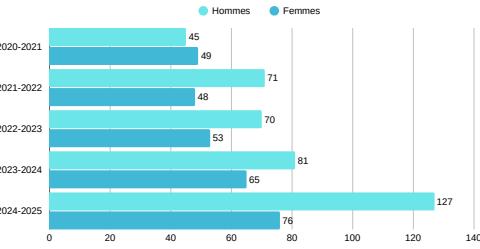
Répartition Hommes Femmes dans la région Hauts de France



Répartition Hommes Femmes dans la région Ile-de-France

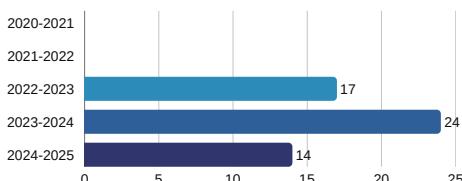


Répartition Hommes Femmes dans la région Nouvelle Aquitaine

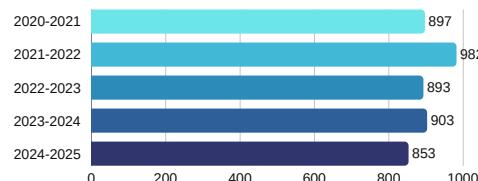


## Répartition des licences par région n°2 / Répartition Homme-Femme

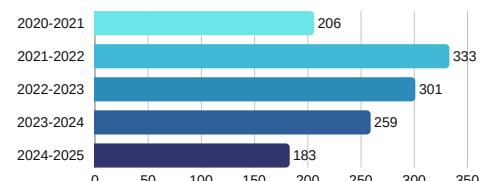
Nombre de licenciés dans la région Normandie



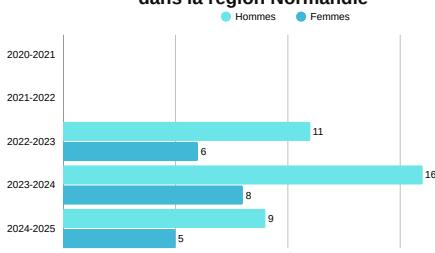
Nombre de licenciés dans la région Occitanie



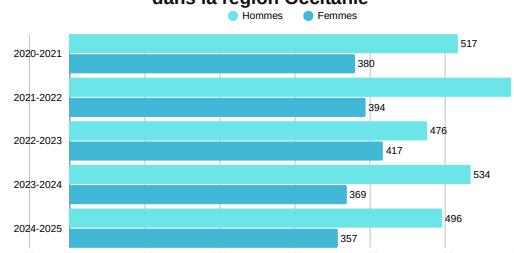
Nombre de licenciés dans la région PACA



Répartition Hommes Femmes dans la région Normandie



Répartition Hommes Femmes dans la région Occitanie



Répartition Hommes Femmes dans la région PACA

